

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

● LA BATAILLE D'EL DJORF

Une épopée héroïque
à une étape cruciale
de la glorieuse
Guerre de libération

(P6)



● ENCOURAGER ET FINANCER MASSIVEMENT LES START-UP

Faire de l'innovation une habitude quotidienne des entreprises

(P3)

L'ÉCONOMIE HORS HYDROCARBURES A ENREGISTRÉ UNE CROISSANCE DE 4,3% EN 2025 SELON LE FMI

L'Algérie confirme sa robustesse économique

C'est une validation internationale qui tombe à point nommé. Dans son rapport final à l'issue des consultations de 2026 au titre de l'article IV, conclues le 11 septembre dernier, le Fonds monétaire international (FMI) salue la robustesse de l'économie algérienne et dresse des perspectives prometteuses, portées notamment par la dynamique du secteur hors hydrocarbures. L'institution de Bretton Woods, souvent avare en compliments, reconnaît une croissance soutenue, une diversification qui se concrétise et des réformes structurelles qui portent leurs fruits. Un satisfecit qui confirme que l'Algérie est sur la bonne trajectoire.

(Lire en Page 4)



● RENTRÉE UNIVERSITAIRE 2026/2027

L'université algérienne à l'heure du renouveau et de l'innovation

(P5)



● GAZA

Le Conseil de paix rappelle ses objectifs avant l'Assemblée générale de l'ONU

(P12)

L'ONU appelle à protéger les réalisateurs du film « NAZA »

Le porte-parole du Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme, Thameen Al-Kheetan, a appelé à assurer la protection des réalisateurs du documentaire « NAZA » ainsi que de leurs familles, après qu'ils ont été pris pour cible par des responsables politiques et des militants israéliens en raison de leur travail documentant des crimes et des massacres commis par l'armée israélienne contre des civils dans la bande de Gaza.

Répondant aux questions du correspondant d'Anadolu concernant les attaques visant les réalisateurs du documentaire et leurs familles, Al-Kheetan a déclaré : « Nous condamnons toutes les formes de discours de haine et d'incitation à la violence visant les réalisateurs du documentaire NAZA en Israël. »

Le porte-parole a souligné la nécessité pour les autorités israéliennes de mener des enquêtes immédiates et indépendantes sur les incidents portant atteinte à ces droits et d'en traduire les responsables en justice. Il a également rappelé qu'alerter sur de graves violations des droits humains ne constitue pas un crime.

« Les efforts des artistes, des militants et des défenseurs des droits humains visant à attirer l'attention sur ces questions d'intérêt public doivent être respectés et protégés », a-t-il affirmé.

Al-Kheetan a par ailleurs appelé les autorités israéliennes à garantir aux journalistes internationaux et aux observateurs des droits humains un accès complet à l'ensemble de la bande de Gaza.

Le 12 septembre, le film « NAZA » a remporté le « Prix spécial du jury » lors de la 83e édition de la Mostra internationale du cinéma de Venise, en Italie. Le documentaire est réalisé par les Israéliens Yuval Abraham et Rachel Tzur, lauréats d'un Oscar.

« NAZA » est un acronyme utilisé par le renseignement militaire israélien (Aman) pour désigner le nombre de civils dont la mort est anticipée lors d'une frappe aérienne.

Le documentaire a été tourné clandestinement sur les toits d'immeubles de Tel-Aviv pendant trois ans. L'identité, la voix et les traits des participants ont été dissimulés à l'aide de procédés numériques afin de préserver leur sécurité.

Des membres de l'armée israélienne apparaissant dans le documentaire affirment avoir été directement témoins de l'incendie de zones résidentielles utilisées comme refuges par des habitants de Gaza, ainsi que de la mort de personnes lors de distributions de nourriture.

L'Autriche veut prolonger la durée du service militaire obligatoire



La coalition gouvernementale autrichienne s'est accordée sur un nouveau modèle visant à prolonger la durée du service militaire, a annoncé mardi Yannick Shetty, chef du parti Nouvelle Autriche et Forum libéral (NEOS). Dans le cadre de la réforme proposée, les six mois actuels de formation de base seraient immédiatement suivis d'un mois d'exercices militaires en service actif. Les conscrits effectueraient ensuite les deux mois restants de formation dans la réserve à une date ultérieure. À l'heure actuelle, le service militaire en Autriche est strictement limité à six mois de formation de base. Pour faire adopter la réforme, la coalition doit réunir une majorité des deux tiers au Parlement, ce qui l'oblige à obtenir des voix dans les rangs de l'opposition. Le principal parti d'opposition, le Parti de la liberté d'Autriche (FPÖ, extrême droite), réclame une prolongation encore plus importante du service militaire et du service civil.

Les Verts autrichiens restent, pour leur part, opposés aux changements envisagés.

L'Autriche n'est pas le seul pays européen à modifier son système de conscription en réponse à la guerre en Ukraine et aux menaces sécuritaires attribuées à la Russie.

La Lettonie a rétabli le service militaire obligatoire en 2024, après une interruption de près de vingt ans. La Croatie l'a également réintroduit après une interruption de 17 ans, avec une formation militaire de base obligatoire de deux mois pour les hommes depuis janvier 2026.

Le Danemark a mis en œuvre une réforme globale à partir de 2026. La durée du service militaire doit être considérablement prolongée, passant de quatre à onze mois. Un nouveau modèle a également vu le jour en Allemagne, où la conscription avait été suspendue en 2011. En vertu de la nouvelle loi sur le service militaire adoptée sous le chancelier Friedrich Merz, la conscription n'a pas été pleinement rétablie, mais a fait l'objet d'une réforme en profondeur. Depuis 2026, tous les hommes âgés de 18 ans doivent remplir un questionnaire numérique portant sur leur condition physique et leur aptitude au service militaire. Sur la base de leurs réponses, les candidats sont convoqués à un examen médical, avec pour objectif de recruter environ 20 000 volontaires par an.

Trump : les États-Unis préparent un accord « massif » sur la potasse avec le Bélarus, à des prix inférieurs au Canada

Le président américain Donald Trump a déclaré lundi que Washington travaillait à la conclusion d'un accord « massif » visant à acheter de la potasse au Bélarus, à des prix qui seraient, selon lui, nettement inférieurs à ceux actuellement payés par les États-Unis au Canada.

« Les prix seraient sensiblement inférieurs à ceux que nous payons actuellement au Canada, ce qui est une très bonne nouvelle pour nos agriculteurs et nos éleveurs », a déclaré Trump dans une publication sur sa plateforme Truth Social. La publication ne fournit aucun détail concernant le calendrier, les volumes ou les modalités de l'accord envisagé. Elle ne précise pas non plus si Minsk a accepté un quelconque arrangement. Le Canada est le premier producteur mondial de potasse et le principal fournisseur de cet ingrédient essentiel à la fabrication d'engrais aux États-Unis.

En 2024, le Canada a produit près de 25 millions de tonnes de potasse, soit 32,8 % de la production mondiale, tandis que le Bélarus occupait la troisième place avec environ 12,1 millions de tonnes, représentant 15,9 % de la production mondiale, selon Ressources naturelles Canada.



Le Royaume-Uni rejoint l'initiative franco-mexicaine visant à limiter le recours au veto au Conseil de sécurité de l'ONU



Le Royaume-Uni a rejoint une initiative franco-mexicaine appelant à restreindre le recours au droit de veto au Conseil de sécurité des Nations unies dans les situations de génocide et de crimes contre l'humanité, a annoncé lundi soir le ministère français des Affaires étrangères.

Dans un communiqué écrit, le ministère a indiqué que 21 pays supplémentaires des Caraïbes, d'Amérique du Sud et d'Asie avaient soutenu cette initiative au cours des quatre derniers mois.

L'initiative vise à empêcher toute paralysie du Conseil de sécurité face à des atrocités de masse.

Le ministère a souligné que le soutien du Royaume-Uni marquait, cette année, le ralliement d'un deuxième membre permanent du Conseil disposant du droit de veto à cette initiative. Avec l'adhésion du Royaume-Uni, le nombre de pays soutenant l'initiative s'élève désormais à 128, a-t-il ajouté.

La France et le Mexique ont lancé cette initiative conjointe en 2015, appelant les membres permanents du Conseil de sécurité à renoncer volontairement à leur droit de veto lorsque sont commis un génocide, des crimes contre l'humanité ou des crimes de guerre de grande ampleur.

La Chine, la France, la Russie, le Royaume-Uni et les États-Unis sont les cinq membres permanents du Conseil de sécurité et disposent du pouvoir de bloquer ses résolutions par leur veto.

La Chine appelle l'Union européenne à éviter une guerre commerciale

Le chef de la diplomatie chinoise, Wang Yi, a affirmé lors d'un entretien téléphonique avec son homologue allemand, Johann Wadephul, qu'une coopération plus étroite et mutuellement bénéfique constituait le « bon choix » et servait les intérêts des deux pays, a annoncé le ministère chinois des Affaires étrangères.

« La Chine et l'Union européenne sont des partenaires stratégiques globaux » et « ne devraient pas se livrer à une guerre commerciale », a déclaré Wang Yi, cité lundi dans un communiqué du ministère.

« La Chine a toujours préconisé que les deux parties fassent un pas l'une vers l'autre et trouvent, par le dialogue et la consultation, des solutions à leurs préoccupations respectives », a-t-il ajouté. Wang Yi a également appelé l'Allemagne à conserver une approche rationnelle et pragmatique et à jouer un rôle constructif au sein de l'Union européenne.

Berlin devrait, selon lui, défendre le libre-échange et s'opposer aux mesures protectionnistes. Le ministère allemand des Affaires étrangères a indiqué de son côté que Wang Yi et Johann Wadephul étaient convenus qu'une économie mondiale stable était dans l'intérêt de la Chine, de l'Allemagne et de l'Europe.

« Les relations commerciales doivent reposer sur des règles équitables et de véritables conditions de concurrence équitables », a déclaré le ministère dans une publication sur le réseau social américain X.

Les échanges ont également porté sur les situations en Iran et en Ukraine ainsi que sur Taïwan, que Pékin considère comme faisant partie de son territoire.

Wang Yi a appelé l'Allemagne à prendre des mesures concrètes pour préserver les relations sino-allemandes et contribuer au maintien de la paix et de la stabilité dans le détroit de Taïwan. Une telle démarche permettrait, selon lui, de créer les conditions nécessaires à des échanges bilatéraux de haut niveau.

ENCOURAGER ET FINANCER MASSIVEMENT LES START-UP

Faire de l'innovation une habitude quotidienne des entreprises

Faire de l'innovation une habitude et du développement de produits commercialisables une tradition. C'est le cap fixé hier à Alger par le ministre de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Nouredine Ouadah.

Le ministre a souligné que l'innovation ne doit plus être un événement ponctuel, mais une partie intégrante des pratiques quotidiennes des entreprises. L'objectif est de renforcer leur compétitivité en développant des solutions, des produits et des méthodes de travail intégrant les dimensions environnementale, sociale et de gouvernance.

Pour y parvenir, M. Ouadah a insisté sur deux leviers : encourager et financer massivement l'innovation au sein des start-up et des micro-entreprises, et pousser les établissements financiers à développer des mécanismes de financement dédiés aux projets à impact. Une stratégie pour ancrer durablement l'innovation dans le tissu économique national.

Intervenant à l'ouverture de la première édition du Sommet de l'excellence, de la durabilité et de la responsabilité (ESG2026), M. Ouadah a indiqué que l'innovation constitue un «élément clé pour renforcer la compétitivité des entreprises et assurer leur pérennité, à travers le développement de solutions, de produits et

de méthodes de travail tenant compte des dimensions environnementale, sociale et de gouvernance», ajoutant que le recours à l'innovation permettra aux entreprises d'améliorer leurs performances et de s'adapter aux mutations que connaît l'économie nationale.

Dans ce cadre, le ministre a insisté sur la nécessité d'encourager et de financer l'innovation et d'en faire une «partie intégrante des pratiques quotidiennes» des entreprises.

Il a également plaidé pour l'adoption de «nouveaux modes de financement tenant compte de l'impact environnemental et social», parallèlement au «financement de l'innovation et de la recherche scientifique», pour «aller vers des approches qui tiennent compte de l'impact sur la société et l'environnement».

A cet égard, M. Ouadah a relevé la nécessité de «faire confiance aux jeunes, aux ingénieurs, aux étudiants et aux diplômés universitaires» et d'«encourager les établissements financiers à développer des mécanismes de financement destinés aux projets à impact», rappelant que «l'Algérie œuvre aujourd'hui à soutenir l'innovation, l'entrepreneuriat, les micro-entreprises et les start-up et à renforcer leur interaction avec les établissements financiers».

De son côté, l'ambassadeur de l'Union européenne (UE) en Algérie, Diego Mellado Pascua, a indiqué que l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance constitue «un choix stratégique et économique à même de renforcer la compétitivité des entreprises et de l'économie algérienne», estimant que leur intégration dans les politiques publiques et les stratégies des entreprises algériennes est de nature à «renforcer leur capacité à s'adapter aux mutations économiques».

Il a également mis en avant le rôle des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance

dans le renforcement du partenariat économique et industriel entre l'Algérie et l'UE, considérant que l'adaptation des entreprises algériennes à ces exigences «contribue à renforcer leur présence au sein des chaînes de valeur et sur les marchés européens et internationaux».

Pour sa part, le Directeur général de la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK Algérie), Oliver Blank, a indiqué que la chambre était disposée à soutenir les entreprises algériennes dans l'adoption des critères de durabilité et des normes internationales, à travers l'échange d'expertises, le partage des meilleures pratiques et le renforcement de la coopération entre les différents acteurs économiques.

A noter que ce sommet, le premier du genre en Algérie consacré à l'examen des critères d'excellence, de durabilité et de responsabilité, a été organisé à l'initiative de l'incubateur d'entreprises «Leancubator», sous l'égide des ministères de l'Economie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, de la Formation et de l'Enseignement professionnels, et du Tourisme et de l'Artisanat, en présence de représentants de plusieurs secteurs ministériels, de start-up et de petites et moyennes entreprises et d'experts.

L'événement a été marqué par plusieurs interventions et des débats, qui ont mis en lumière l'importance de l'intégration des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance dans les stratégies des entreprises et le rôle de l'innovation et du financement dans la transition vers une économie durable. Les participants ont, dans ce cadre, appelé à renforcer l'échange d'expériences et le partage des meilleures pratiques dans les domaines de la durabilité, de l'économie circulaire et de la responsabilité des entreprises.

Hamza B.



LA CONJONCTURE

Par R. N.

L'Algérie prête à accompagner le Niger pour bâtir une industrie des hydrocarbures souveraine

L'Algérie confirme son engagement stratégique à accompagner le Niger dans le développement de son secteur des hydrocarbures. En visite de travail à Niamey lundi, sur instruction du président Abdelmadjid Tebboune, le ministre d'Etat, ministre des Hydrocarbures, Mohamed Arkab, a souligné la disponibilité totale de l'Algérie à appuyer le Niger dans la valorisation de ses ressources énergétiques. Une démarche qui s'inscrit dans une dynamique de coopération Sud-Sud solidaire, loin de toute logique prédatrice. A travers Sonatrach et ses filiales, l'Algérie met à disposition son expertise avérée en matière d'exploration, de production, de raffinage, de formation et de transfert de savoir-faire. Cet engagement, réaffirmé au plus haut niveau à Niamey, traduit la volonté d'Alger de faire du partenariat énergétique un levier de développement et de stabilité régionale, en aidant le Niger à bâtir une industrie pétrolière et gazière souveraine, au service de son économie et de son peuple. M. Arkab s'exprimait lors des entretiens qu'il a eus avec le ministre nigérien du Pétrole, M. Hamadou Tini, en présence du P-DG du groupe Sonatrach, M. Nour Eddine Daoudi, du vice-président de l'Activité raffinage et pétrochimie (RPC), M. Slimane Slimani, du Directeur général de Sonatrach international Production and Exploration Corporation (Sipex), M. Cherif Bouaraara, de nombre de cadres du secteur et de l'ambassadeur d'Algérie auprès du Niger.

Ces entretiens s'inscrivent dans le cadre de la visite de travail qu'effectue le ministre d'Etat au Niger, chargé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, de suivre l'état d'avancement des différents projets et accords de coopération bilatérale en cours entre les deux pays dans le domaine des hydrocarbures et examiner les perspectives de leur élargissement, à la faveur de la dynamique croissante que connaissent les relations bilatérales. Les discussions, élargies aux experts et cadres des deux parties, ont porté sur nombre de dossiers et projets prioritaires, notamment le projet de recherche et d'exploration mené par le groupe Sonatrach au niveau du bloc pétrolier de Kafra (nord du Niger), et les perspectives de développement et d'exploitation des nouveaux blocs pétroliers proposés par la partie nigérienne, à leur tête le bloc de Bilma. L'accent a été mis sur l'importance de poursuivre la coordination entre le groupe Sonatrach et la Société nationale nigérienne du pétrole (Sonidep) et de suivre les différentes étapes du projet Kafra, en vue de renforcer la coopération dans les domaines de la recherche, de l'exploration, du développement et de la production, tout en tirant parti des expertises et expériences mutuelles. Les deux parties ont également examiné les moyens de renforcer la coopération dans le domaine du raffinage et de la pétrochimie, notamment à travers le suivi des grands travaux de maintenance de la raffinerie de Zinder au Niger et l'accès à l'expertise du groupe Sonatrach et ses filiales, en mettant l'accent sur l'importance de la formation, du transfert d'expertise et du renforcement des capacités et des compétences locales. Les deux parties ont également abordé les possibilités de renforcement de la coopération en matière de commercialisation du pétrole brut nigérien, à travers l'accompagnement par le groupe Sonatrach de la Sonidep dans la valorisation de ses ressources pétrolières et le renforcement de ses capacités en matière de commercialisation et de négociation, au service des intérêts communs des deux pays. Par ailleurs, le projet de gazoduc transsaharien (TSGP) reliant l'Algérie, le Niger et le Nigeria a constitué un axe majeur des entretiens. Les deux parties ont souligné son importance stratégique et son rôle dans le renforcement de l'intégration énergétique régionale, le développement des infrastructures gazières sur le continent africain et le soutien au développement économique et social des pays traversés par le gazoduc. Dans ce cadre, M. Arkab a souligné "la disponibilité de l'Algérie, conformément aux orientations du président de la République, à poursuivre l'accompagnement de la République du Niger dans le développement du secteur des hydrocarbures, à travers le groupe Sonatrach et ses filiales, par le transfert d'expertise, la formation, l'échange de connaissances et le renforcement des capacités, contribuant ainsi à la valorisation des ressources énergétiques nigériennes et au développement de l'industrie pétrolière et gazière dans le pays", précise le communiqué.

Pour sa part, le ministre nigérien du Pétrole a souligné l'importance de la coopération avec l'Algérie, notamment à travers le groupe Sonatrach, se félicitant du niveau de coordination entre les deux parties. Après avoir salué l'expertise algérienne, notamment dans les domaines de la formation, du développement et du renforcement des capacités, le ministre nigérien du Pétrole a fait part de la volonté de son pays de poursuivre le développement de ce partenariat et d'élargir ses domaines, conclut la même source.

R.N.

COOPÉRATION ALGÉRO-BELGE

Magramane coprécide avec son homologue belge les travaux de la 6^e session des consultations politiques

Le Secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Lounès Magramane, a coprécidé, hier, à Bruxelles (Belgique), avec son homologue belge, la Secrétaire générale du ministère des Affaires étrangères, des Affaires européennes et de la Coopération au développement, Mme Theodora Gentzis, les travaux de la 6^e session des consultations politiques algéro-belges, indique un communiqué du ministère. Les travaux de cette session ont permis de passer en revue l'état des relations algéro-belges dans leurs différents volets et dimensions et d'examiner les voies et moyens

de mettre en œuvre les conclusions de la visite effectuée à Bruxelles, les 31 mars et 1^{er} avril 2026, par le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères, de la Communauté nationale à l'étranger et des Affaires africaines, M. Ahmed Attaf, en tirant parti de la dynamique positive que connaissent les relations bilatérales ces derniers temps et des potentialités que recèlent les deux pays, précise le communiqué. A ce titre, les deux parties ont souligné la nécessité de renforcer la coopération économique, commerciale, technique et dans le domaine de l'investissement entre les deux pays afin de la hisser au niveau des ambitions communes, notamment dans les secteurs de l'énergie, de l'agriculture, de l'indus-

trie pharmaceutique, des transports, des services portuaires, de la santé, de la sécurité sociale, de l'enseignement et de la formation. Les deux parties ont en outre mis l'accent sur l'importance de booster les échanges commerciaux et d'encourager les investissements productifs en vue de consolider le partenariat économique. Ces consultations ont également été l'occasion d'échanger les vues et les analyses sur plusieurs questions régionales et internationales d'intérêt commun, notamment l'évolution de la situation au Moyen-Orient, à leur tête la question palestinienne, ainsi que dans la région sahélo-saharienne et au Sahara occidental, conclut le communiqué.

R.N.

L'ÉCONOMIE HORS HYDROCARBURES A ENREGISTRÉ UNE CROISSANCE DE 4,3% EN 2025 SELON LE FMI

L'Algérie confirme sa robustesse économique

C'est une validation internationale qui tombe à point nommé. Dans son rapport final à l'issue des consultations de 2026 au titre de l'article IV, conclues le 11 septembre dernier, le Fonds monétaire international (FMI) salue la robustesse de l'économie algérienne et dresse des perspectives prometteuses, portées notamment par la dynamique du secteur hors hydrocarbures.

L'institution de Bretton Woods, souvent avare en compliments, reconnaît une croissance soutenue, une diversification qui se concrétise et des réformes structurelles qui portent leurs fruits. Un satisfecit qui confirme que l'Algérie est sur la bonne trajectoire.

UNE CROISSANCE ROBUSTE ET SOUTENUE

Le chiffre est clair : la croissance économique de l'Algérie est estimée à 3,9% en 2025, contre 3,7% en 2024. Une performance solide dans un contexte international marqué par le ralentissement et les incertitudes. Cette croissance, souligne le FMI, a été soutenue par une stratégie axée sur l'investissement public, qui continue de jouer son rôle de moteur et d'amortisseur.

Mais le plus significatif se trouve ailleurs. Pour la première fois depuis des années, c'est le hors hydrocarbures qui tire la croissance vers le haut. Le FMI note que l'économie hors hydrocarbures a enregistré une croissance de 4,3% en 2025 et devrait se situer à 4% en 2026. C'est la

preuve, selon l'institution, de la "poursuite de la diversification de l'activité économique".

Ce n'est plus une simple ambition affichée dans les discours, c'est une réalité mesurable. Les secteurs minier et agricole, notamment, sont cités par le Fonds comme des exemples des efforts de diversification déployés par l'Algérie. Le FMI encourage d'ailleurs le pays à "poursuivre les réformes visant à renforcer la compétitivité et l'investissement privé" pour consolider cette dynamique.

Pour 2026, les perspectives à court terme "demeurent globalement favorables", voire "positives". Le FMI table sur une croissance du PIB qui "devrait rester robuste à 3,8% en 2026". Une prévision qui place l'Algérie parmi les économies les plus dynamiques de la région MENA.

DES ÉQUILIBRES EXTÉRIEURS ET BUDGÉTAIRES QUI SE REDRESSENT

L'autre bonne nouvelle vient du front extérieur. Portées par la hausse attendue des cours des hydrocarbures, les exportations devraient progresser fortement, passant de 15,8% du PIB en 2025 à 19,3% en 2026, selon les projections du FMI pour la période 2023-2031. Parallèlement, les importations vont reculer de 21,9% du PIB en 2025 à 18,5% en 2026.

Conséquence directe : le déficit extérieur devrait baisser. La hausse des prix des hydrocarbures, combinée à la baisse des importations, devrait permettre au pays de "reconstituer les marges de manœuvre budgétaires" et de renforcer ses équilibres. Sur le plan budgétaire, le FMI note que le déficit a déjà diminué en 2025, "grâce aux versements de dividendes élevés ponctuels des entreprises publiques et de la Banque d'Algérie".

Le rapport salue également les efforts pour diversifier les sources de financement de l'économie. Le FMI juge "bienvenues" les premières mesures en ce sens, citant notamment "la première émission souveraine de Sukuk et le financement attendu d'une banque de développement régionale". Une innovation financière qui ouvre de nouvelles voies pour financer les



grands projets d'investissement sans peser sur les finances publiques.

attirer les investissements directs étrangers.

STABILITÉ FINANCIÈRE ET CRÉDIBILITÉ RETROUVÉE

Au-delà des chiffres macroéconomiques, le FMI salue la solidité du système financier algérien. Les banques demeurent "liquides, rentables et bien capitalisées". L'institution souligne l'importance des mesures visant à renforcer la supervision financière, les dispositifs de gestion des crises et de la liquidité et à améliorer la gouvernance des banques publiques. Des réformes qui renforcent la stabilité et l'inclusion financière.

Mais la reconnaissance la plus forte concerne peut-être le volet de la lutte contre le blanchiment d'argent. Le FMI a félicité les autorités publiques pour le retrait rapide de l'Algérie de la liste du GAFI des juridictions faisant l'objet d'une surveillance renforcée. La fameuse "liste grise".

Le Fonds considère ce retrait comme "une réalisation importante, reflétant une forte volonté et de la poursuite des efforts de réforme". C'est un signal extrêmement positif envoyé aux investisseurs internationaux. Sortir de la liste grise, c'est restaurer la crédibilité financière du pays, faciliter les transactions internationales et

L'ALGÉRIE, FUTUR HUB ÉNERGÉTIQUE RÉGIONAL

Enfin, le FMI porte un regard stratégique sur la position de l'Algérie. L'institution estime que la position géographique du pays et la richesse de ses ressources énergétiques "pourraient servir de levier pour renforcer son rôle sur le marché de l'énergie, avec l'Europe et l'Afrique".

C'est la reconnaissance du rôle de pivot énergétique que l'Algérie est en train de construire, à la fois comme fournisseur fiable pour l'Europe en quête de diversification et comme partenaire pour le développement énergétique de l'Afrique.

Le rapport du FMI de 2026 ne se contente pas de dresser un bilan. Il valide un modèle : celui d'une économie qui, tout en s'appuyant sur sa rente pour financer son développement, est en train de réussir sa mue. Une croissance robuste, tirée de plus en plus par le hors hydrocarbures, des équilibres qui se redressent, un système financier solide et une crédibilité internationale retrouvée. Les perspectives prometteuses relevées par le FMI sont le fruit d'une stratégie de diversification assumée, qui commence à porter ses fruits.

Hamza B.

HYDROGÈNE VERT

Des entreprises allemandes expriment leur intérêt pour le projet SouthH2 Corridor



Une dizaine d'entreprises allemandes activant dans le secteur de l'énergie ont exprimé, lundi, leur intérêt pour le projet SouthH2 Corridor, visant à produire de l'hydrogène en Algérie et à l'exporter vers l'Europe.

Lors d'une rencontre organisée à Alger par la Chambre algéro-allemande de commerce et d'industrie (AHK Algérie) sur le partenariat et la coopération dans le domaine de l'hydrogène vert et des solutions de stockage d'éner-

gie, les entreprises allemandes participantes ont présenté leurs solutions susceptibles de contribuer à la concrétisation du projet SouthH2 Corridor et tenu des rencontres B2B avec leurs homologues algériens.

Dans ce cadre, la représentante de Duchting Pumpen, fabricant de pompes de dessalement d'eau, Drifa Merabet, a exprimé le vif intérêt de l'entreprise pour participer à ce projet, tout en présentant un nouveau matériau développé par cette entreprise, per-

mettant de produire localement les pièces de rechange liées au dessalement. Rappelant l'histoire du partenariat énergétique entre l'Algérie et l'Allemagne, Mme Merabet a souligné qu'"une nouvelle énergie s'offre désormais à eux" et que "c'est l'occasion de lancer un nouveau partenariat fructueux".

De son côté, le directeur de Fichtner GmbH & Co. KG, Francisco Retamar Terrero, a indiqué que son entreprise, activant dans plusieurs sous-secteurs liés à l'hydrogène vert dont le dessalement et l'environnement, était prête à collaborer dans le cadre de ce projet d'avenir.

Le directeur général de l'AHK Algérie, Oliver Blank, a affirmé, pour sa part, que l'Algérie disposait d'un potentiel important en énergies renouvelables et nouvelles et que la coopération avec l'Allemagne pouvait jouer un rôle majeur dans le développement d'une filière hydrogène forte.

Pour la représentante du service économique de l'ambassade d'Allemagne en Algérie, Anne-

Sophie Legge, il existe une volonté de renforcer les liens économiques entre les deux pays, précisant que le secteur de l'énergie sera un axe clé de cette coopération.

Elle a qualifié de "très positive" la dynamique des relations bilatérales, ajoutant dans ce sens que les entreprises allemandes, en particulier les PME, disposent d'une importante expertise à partager avec l'Algérie.

De son côté, le représentant du ministère de l'Energie et des Energies renouvelables, Nabil Selami, a vu dans cette rencontre l'occasion de mieux comprendre les opportunités du marché algérien et d'échanger sur les attentes, les besoins et les conditions de réussite.

Il a évoqué une volonté partagée de construire un avenir durable et de faire des deux pays des partenaires stratégiques pionniers dans les domaines industriel et technologique, dans le cadre d'une coopération bénéfique et tournée vers l'avenir.

L'Algérie dispose d'atouts considérables dans la transition éner-

gétique, avec une volonté politique de développer progressivement les filières renouvelables et celle de l'hydrogène, à laquelle le gouvernement accorde une grande importance, a souligné M. Selami. "L'objectif est que l'Algérie devienne un acteur régional majeur, grâce à son vaste réseau de transport", a-t-il dit, ajoutant que "le développement de cette filière suppose aussi celui du capital humain, le transfert de technologie et une législation adaptée".

Le projet SouthH2 Corridor, destiné à acheminer de l'hydrogène renouvelable de l'Algérie vers l'Europe, en passant par la Tunisie et l'Italie, l'Autriche et l'Allemagne, s'étend sur quelque 3.300 km et vise une capacité d'importation de plus de 4 millions de tonnes d'hydrogène par an.

Il prévoit de s'appuyer à plus de 65% sur des gazoducs existants adaptés au transport de l'hydrogène, avec une mise en service complète prévue au début des années 2030.

R.N.

RÉUNION DE KAMEL REZIG AVEC LES PRODUCTEURS DE CIMENT

L'université algérienne à l'heure du renouveau et de l'innovation

C'est depuis Jijel, wilaya marquée par les incendies de l'été, que le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Kamel Baddari, a donné mardi le coup d'envoi officiel de l'année universitaire 2026-2027. Une cérémonie placée sous le signe du "renouveau, de l'innovation et de la construction de l'avenir", en présence des autorités locales, de la communauté universitaire, d'enseignants, de chercheurs et d'étudiants.



des compétences répondant aux besoins réels du pays. Cette ambition passe par l'accélération de la transformation numérique et le recours à l'intelligence artificielle dans les méthodes d'enseignement, de gestion et de recherche, pour hisser l'université algérienne aux standards internationaux.

DE L'UNIVERSITÉ DIPLOMANTE À L'UNIVERSITÉ CRÉATRICE DE VALEUR

L'enjeu majeur de cette année 2026/2027 est de renforcer le lien organique entre l'université et le monde industriel. Il ne s'agit plus de former pour former, mais de former pour créer de la valeur ajoutée.

En développant des partenariats concrets avec les entreprises, en orientant la recherche vers des problématiques industrielles et en encourageant l'entrepreneuriat étudiant, le ministère veut faire de l'université un moteur de l'économie nationale. Une université dont les laboratoires produisent des brevets, dont les étudiants créent des start-up et dont les formations alimentent directement

les secteurs stratégiques du pays. Cette vision vise également à promouvoir l'innovation et l'entrepreneuriat, tout en consolidant les liens entre l'université et son environnement économique et social. Précisant, dans ce contexte, que l'étudiant demeure "au cœur des différentes réformes engagées dans le secteur de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique", il a souligné que l'université moderne "ne se limite pas à délivrer des diplômes, mais s'attache à former un étudiant doté de connaissances et de compétences, ainsi que d'une réelle capacité d'initiative et de proposition de solutions".

L'université algérienne se doit de constituer, dans ce cadre, a ajouté le ministre, "un espace d'émancipation renforçant la culture de l'initiative et la création de start-up et de petites entreprises, et valorisant les résultats de la recherche scientifique en transformant les idées et les innovations en projets à même de donner naissance à des produits à valeur ajoutée". M. Baddari a également indiqué que l'année universitaire 2026-2027 sera placée sous le signe

de la poursuite de la généralisation de la numérisation et du développement des services universitaires et pédagogiques, afin de "se rapprocher de l'étudiant, de simplifier les procédures et d'améliorer la qualité de l'accompagnement".

IA L'UN DES NOUVEAUX AXES DE DÉVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITÉ ALGÉRIENNE

Abordant également la question de l'intelligence artificielle, M. Baddari a souligné qu'elle constitue "l'un des nouveaux axes de développement de l'université algérienne", tant dans les domaines de la formation, de la recherche scientifique et de l'orientation que dans l'amélioration des performances de l'administration et des services, en cohérence avec la stratégie nationale en la matière. Le ministre a également insisté sur la nécessité de "renforcer l'ouverture de l'université sur son environnement économique et social et de faire de la connaissance et de la recherche scientifique des leviers au service du développement local et national".

M. Baddari a souligné, à cet égard, l'importance particulière de l'université de Jijel, appelée à contribuer à la valorisation des spécificités et des ressources de la région, tout en rapprochant la formation et la recherche scientifique des besoins de son environnement. Il a ainsi mis en avant son rôle en tant qu'acteur du développement et de la création de valeur ajoutée.

Dans le même contexte, le ministre a affirmé que "l'amélioration des conditions de vie des étudiants et leur prise en charge restent une priorité" qui doit se concrétiser par la poursuite des efforts de réhabilitation des résidences universitaires et l'amélioration des services de restauration, d'hébergement, des activités culturelles et sportives, ainsi que des conditions d'hygiène et de sécurité. Il a également insisté sur "la qualité des services universitaires" qu'il considère comme une composante essentielle de la qualité de l'université, où l'étudiant doit pouvoir évoluer dans un environnement propice aux études, à la créativité et à l'excellence". Au terme de la cérémonie d'ouverture, M. Baddari a appelé les étudiants à "faire de l'université un espace de science, de recherche et d'initiative" et à "s'engager résolument dans les transformations que connaît l'université algérienne".

Il a souligné que cette nouvelle année universitaire porte un message de confiance dans la poursuite du chemin vers une université de quatrième génération, numérique et innovante, productrice de connaissances, créatrice de richesses et levier du développement national, tout en étant un véritable partenaire dans la mise en œuvre de la vision nationale de développement 2024-2029 sous la direction du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune."

Hamza B.

RÉUNION DE KAMEL REZIG AVEC LES PRODUCTEURS DE CIMENT

Élargir la présence du ciment algérien sur les marchés extérieurs

D'aucuns savent que l'Algérie est passée d'un pays importateur à un exportateur majeur de ciment, avec une capacité de production actuelle de 42 millions de tonnes par an pour des besoins nationaux estimés à environ 30 millions de tonnes. L'Algérie s'est positionnée comme le premier exportateur de ciment et de clinker en Afrique en 2023. La consommation locale est estimée à, entre 20 et 30 millions de tonnes par an, ce qui laisse un excédent important pour l'exportation. L'Algérie exporte du clinker mais mise de plus en plus sur des ciments finis à plus forte valeur ajoutée, y compris le ciment blanc. Avant-hier, le ministre du Commerce extérieur et de la Promotion des exportations, Kamel Rezig, a présidé une réu-

nion avec les producteurs de ciment, consacrée à l'évaluation du bilan des opérations d'exportation durant le premier semestre 2026 et à l'examen des perspectives de renforcement de la présence du ciment algérien sur les marchés internationaux. C'est ce qu'a indiqué un communiqué du ministère qui précise que cette rencontre s'est tenue au siège du ministère. Elle s'inscrit dans le cadre du suivi périodique des performances des différentes filières disposant de capacités d'exportation et de l'accompagnement des opérateurs économiques.

A cette occasion, M. Rezig a souligné la nécessité de renforcer la présence du produit national sur les marchés des pays africains, qu'il a qualifiés de "prometteurs", compte tenu des avantages compétitifs dont bénéficie la filière du

ciment, notamment en termes de qualité des produits et de capacités de production, ajoute le communiqué. Le ministre a également appelé à ouvrir de nouvelles destinations à l'exportation, notamment en Asie, en Amérique et dans les Caraïbes, afin d'ouvrir de nouvelles perspectives aux exportations nationales, a conclu le communiqué. Il est utile de rappeler que c'est le Groupe GICA (Groupe Industriel des Ciments d'Algérie) qui est le leader national avec 14 cimenteries. Ceci, sans omettre, les groupes privés et internationaux (comme Holcim et Lafarge) qui participent aussi activement à la production. Concernant l'exportation de ce produit, les marchés visés se trouvent en Afrique, en Europe, aux États-Unis et au Moyen-Orient. On constate que des cargaisons

régulières partent de plusieurs ports du pays, comme Ténès, Béjaïa, Annaba ou Skikda... Depuis le début de l'année, plusieurs chargements de ce produit ont été acheminés vers diverses destinations. Le 3 mai dernier, le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a ordonné, lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée, la prise en charge de la réalisation d'une cimenterie au Tchad. Le 27 juin dernier, le port d'Annaba a enregistré le chargement de plus de 38000 tonnes de ciment "en un temps record" à destination des marchés des États-Unis d'Amérique et d'Espagne. Ces opérations d'exportation "qualitatives" (hors hydrocarbures) ont porté sur 30 500 tonnes de ciment blanc au poste à quai n 7, destinées aux États-Unis (ports de

Philadelphie et de West Palm Beach), ainsi que sur 7 800 tonnes de la même matière à bord d'un second navire au poste à quai n 6, à destination du port d'Almeria, en Espagne, pour le compte de l'opérateur économique "Biskria Ciment. Enfin et pour le mois de septembre en cours, il y a lieu de constater l'exportation de ce produit industriel, d'abord, vers la république du Guatemala où, 22.000 tonnes de ciment blanc ont été embarquées à partir du port d'Annaba, dans le cadre d'une opération d'exportation vers la république du Guatemala.

Dimanche dernier, le port de Ténès, dans la wilaya de Chlef, a enregistré une opération d'exportation de plus de 15.000 tonnes de ciment et de clinker à destination de l'Europe.

Saïd Ben

LA BATAILLE D'EL DJORF

Une épopée héroïque à une étape cruciale de la glorieuse Guerre de libération

La bataille d'El Djorf, près de Tébessa, surnommée "la mère des batailles" en raison de sa longue durée (du 22 au 29 septembre 1955), constitue une épopée héroïque menée par les moudjahidine de la première région, ayant contribué à élargir l'écho de la glorieuse Guerre de libération, un an après son déclenchement face à la tentative désespérée de la France coloniale de l'étouffer.

Cette bataille, qui a duré huit jours, a opposé moins de 400 moudjahidine sommairement armés, placés sous le commandement de Chihani Bachir, Lazhar Cheriet, Abbas Laghrour, Farhi Saï et Zine Abbad, entre autres, à une armada coloniale forte de 40.000 soldats soutenus par l'artillerie lourde et l'aviation. La bataille a éclaté aux premières heures du 22 septembre 1955, à un endroit appelé "Kalaât El Djorf" à la suite d'intenses tirs d'artillerie intense par l'armée française qui entendait préparer le terrain aux forces coloniales qui ont déclenché leur attaque sur trois fronts: à l'Est, au Nord et au Sud avec, en tête plusieurs chars suivis d'une division d'infanterie. Une impressionnante offensive qui se heurta à la capacité de réaction des moudjahidine qui réussirent à détruire les deux chars de tête et d'en endommager quatre autres. Lors de l'affrontement direct avec les forces coloniales,



seuls quelques membres de la division assaillante ont survécu. C'est ainsi qu'après la première vague, les forces françaises ont battu en retraite, laissant derrière elles d'importantes quantités d'armes automatiques éparpillées parmi les cadavres jonchant le sol. Ce même recul des soldats français a également été observé sur les fronts du Nord et du Sud où les moudjahidine se sont emparés d'autres armes et réussit à incendier et à endommager plusieurs véhicules blindés. Les moudjahidine de l'Armée de libération nationale (ALN) ont continué à se battre et ont pu se rapprocher davantage des soldats français, mieux armés, à un moment où la bataille faisait rage pour la seconde fois au cours de cette première journée et gagnait même en intensité, mais, même après avoir renforcé ses rangs, l'armée française s'est heurtée aux moudjahidine qui étaient parvenus à encercler l'ennemi. C'est ainsi que la bataille d'El Djorf, qui se poursuivit pendant huit jours sur plusieurs fronts, valut surtout par l'intelligence, la volonté, la détermination et la foi inébranlable des moudjahidine

la Révolution. L'épopée héroïque d'El Djorf s'est soldée par l'élimination de plus de 400 soldats français dont de nombreux éléments de la légion étrangère, la destruction de 8 avions, 10 chars, 3 half-tracks et 60 camions (entre matériel détruit ou fortement endommagé). Les moudjahidine ont également réussi à s'emparer de 150 armes, d'un grand nombre de grenades à main, de deux canons de 60 mm et d'un appareil radio émetteur-récepteur.

MAÎTRISE DE LA STRATÉGIE ET RIGUEUR DANS L'ORGANISATION
Pour Maha Aïssaoui, professeure d'histoire à l'université de Tébessa, cette bataille s'est déroulée à une période délicate de l'histoire de la Révolution, à un moment où l'Armée de libération nationale s'efforçait de réorganiser ses rangs et d'étendre la résistance, alors que l'ennemi français intensifiait ses opérations militaires pour encercler les moudjahidine et anéantir la Révolution dès sa première année. Le secrétaire de wilaya de l'Organisation nationale des enfants de moudjahidine

BOUMERDÈS
320.000 élèves ont repris le chemin de l'école

À Boumerdès, plus de 320.000 élèves ont repris le chemin de l'école, entre retrouvailles joyeuses et nouvelles structures d'accueil.
Après plus de 3 mois de vacances estivales, les élèves reprennent, en cette belle matinée de septembre, le chemin de l'école. Après l'achèvement des travaux de réhabilitation et de nettoyage, les établissements scolaires ont accueilli les élèves de tous les paliers et sur tout le territoire de la wilaya. À l'occasion, le wali Amine Ben Malek a donné le coup d'envoi de cette nouvelle année scolaire à partir de la nouvelle école Mohamed Laïd Al Khalifa, dans la commune de Boudouaou El Bahri, tout en incitant les élèves à redoubler d'efforts et en remerciant la famille éducative pour son engagement aux côtés des enfants et de leurs parents. Le premier responsable de la wilaya, accompagné du directeur de l'éducation, Lahbib Abbdat, a profité de sa présence pour visiter les différentes salles de cet établissement de l'enseignement primaire, qui compte 11 salles d'études, des salles Internet, un bloc de restauration et une salle de sport et d'activités parascolaires. Dans la cour, élèves, parents et l'ensemble du personnel ont échangé des salutations. Des accolades entre les élèves traduisent leur amitié naissante.
Interrogé, Abbdat a indiqué que plus de 320.000 élèves rejoignent leurs établissements. « La wilaya de Boumerdès bénéficie de nouvelles infrastructures destinées à renforcer les capacités d'accueil et à améliorer les conditions de scolarisation. Pour cette année scolaire, le programme prévoit notamment la réalisation et la mise en service de 18 groupes, 104 classes d'extension et 15 cantines scolaires, permettant d'améliorer la prise en charge des élèves. Sur le plan des équipements sportifs, 28 infrastructures sont également prévues afin de renforcer les moyens mis à la disposition des établissements scolaires et de favoriser la pratique de l'éducation physique et sportive », a-t-il affirmé. À ces réalisations s'ajoute la mise en place d'une unité de dépistage et de suivi, destinée à contribuer à une meilleure prise en charge des élèves nécessitant un accompagnement spécifique. À travers ce programme, les autorités locales entendent ainsi répondre aux besoins croissants du secteur et offrir aux élèves des conditions de scolarisation adaptées.

ORAN

Lotfi Boudjemaa inaugure le nouveau siège du tribunal de Gdyl

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Lotfi Boudjemaa, a procédé à Oran à l'inauguration du nouveau siège du tribunal de Gdyl. Lors de sa visite des différentes ailes du tribunal, le ministre a souligné le rôle actif de la justice dans le système juridique, à travers l'application rigoureuse de la loi. M. Boudjemaa a insisté sur la nécessité d'améliorer les services fournis aux citoyens et de protéger les personnes et les biens, affir-

mant que "les outils juridiques existent" et qu'il convient d'appliquer la loi avec rigueur. Le nouveau siège du tribunal, qui s'étend sur une superficie bâtie de 9.983 mètres carrés, comprend trois salles d'audience, une salle des avocats, une salle d'honneur, ainsi que 75 bureaux et une salle d'archives. Le coût global du projet a dépassé un milliard de dinars. Lors de sa visite d'inspection dans la wilaya, M. Boudjemaa procédera également à l'inauguration du nouveau siège du tribunal de Bir El

Djir et de celui de la Cour administrative d'appel d'Oran. Il inspectera également les travaux de réalisation d'un établissement pénitentiaire et de la Maison de l'avocat. Au niveau de la Cour d'Oran, le ministre de la Justice, garde des Sceaux, suivra un exposé sur le fonctionnement de l'activité judiciaire au niveau de la Cour et des tribunaux qui en relèvent. Il rencontrera également, au siège de la Cour, les magistrats, les fonctionnaires, les auxiliaires de justice et les agents judiciaires.

CONSTANTINE 3:

Une nouvelle spécialité dédiée au traitement des eaux usées

L'Université Constantine 3 «Salah-Boubnider» ouvrira une nouvelle spécialité consacrée au traitement et à l'exploitation des eaux usées dès la prochaine rentrée universitaire. Une nouvelle spécialité intitulée « Technologie du traitement et de l'exploitation des eaux usées » sera ouverte à l'Université Constantine 3 « Salah-Boubnider » à l'occasion de la nouvelle rentrée universitaire, a indiqué le vice-recteur chargé de la formation supérieure, Riad Hamadouche. La nouvelle

formation, devant être dispensée à la faculté de génie des procédés, vise à renforcer l'offre pédagogique de l'université dans un domaine lié aux enjeux environnementaux et à la gestion durable des ressources hydriques, selon le même responsable. Elle permettra aux étudiants d'acquérir des connaissances et des compétences spécialisées dans les procédés de traitement des eaux usées ainsi que dans leur exploitation et leur réutilisation, a ajouté Hamadouche. L'ouverture de cette spécialité s'inscrit également dans une démarche

visant à rapprocher la formation universitaire des besoins du secteur de l'eau et à répondre à la demande croissante en compétences spécialisées dans le traitement et la valorisation des eaux usées, a précisé la même source. Selon Hamadouche, cette formation contribuera ainsi à préparer des diplômés capables d'accompagner les efforts déployés dans le domaine de la préservation des ressources en eau et de la promotion des solutions permettant une gestion plus durable de cette ressource.

TIPASA

Une rentrée scolaire bien réussie sur tous les fronts à Tipasa

Plus de 230.000 élèves ont repris les cours à Tipasa. Une rentrée réussie sur tous les fronts, marquée par l'écoresponsabilité et le renforcement des infrastructures. C'est depuis la nouvelle école primaire, baptisée du nom du défunt moudjahid Bouqlachi Khalil, située dans la commune de Bou Ismail, qu'a été donné le coup d'envoi officiel de l'année scolaire 2026-2027 dans la wilaya de Tipasa. La cérémonie, à laquelle ont assisté des représentants des autorités locales, civiles et militaires, ainsi que des parlementaires de la circonscription, a été présidée par Mohamed Amine Ben Chaoulia, wali de Tipasa. À cette occasion, la délégation officielle de la wilaya a assisté au cours inaugural unifié, dont le thème portait sur la relation entre l'arbre et la santé humaine. Bien qu'il s'agisse d'élèves de 2e année primaire, les enfants ont interagi d'une manière remarquable avec l'institutrice. Au total, 230.010 élèves ont rejoint les bancs de l'école à travers les 28 communes que compte la wilaya de Tipasa. Parmi eux, on recense 17.117 nouveaux inscrits. Selon les déclarations du directeur de l'éducation de Tipasa, 100 % des élèves du primaire bénéficient de repas chauds, soit 114.012 écoliers. De plus, 10.002 élèves bénéficient du transport scolaire, tandis que 40.395 autres ont eu droit à la prime de solidarité scolaire. Par ailleurs, la carte scolaire de la wilaya s'est renforcée de 17 nouveaux établissements, tous cycles confondus, parmi lesquels l'école primaire ayant abrité la cérémonie officielle. A noter enfin, que le corps enseignant à Tipasa compte 11.287 enseignants pour cette rentrée dans la wilaya de Tipasa.

LÉGISLATIVES AU MAROC

Crise de confiance sur fond de tensions sociales et désintérêt électoral

Le Maroc s'achemine vers des élections législatives prévues ce mercredi, sur fond de défiance de la jeunesse à l'égard de la vie politique, dans un contexte marqué, notamment par le chômage, les difficultés d'accès aux services essentiels et les enjeux liés à la migration irrégulière, selon plusieurs médias internationaux.

Le scrutin intervient dans un contexte de tensions liées, notamment au chômage des jeunes et à leur faible implication dans le processus électoral, ainsi qu'aux critiques visant les performances des partis politiques et aux revendications portant sur l'emploi et l'accès aux services de base.

Cette situation intervient également dans un contexte marqué par les répercussions des tentatives de franchissement collectif vers Ceuta et par des tensions sécuritaires aux frontières avec l'Espagne. A ce propos, l'agence Associated Press (AP) a relevé que les difficultés rencontrées par les jeunes Marocains pour accéder à l'emploi et aux opportunités figuraient parmi les facteurs ayant ali-



menté les manifestations menées par des jeunes l'année dernière, parallèlement à une vague de migration clandestine vers la ville espagnole de Ceuta durant l'été. Selon la même source, le taux de chômage au Maroc s'est établi à 13% en 2025, contre 37% chez les jeunes âgés de 15 à 24 ans.

L'agence souligne également que les revendications des jeunes Marocains portent principalement

sur l'emploi, la possibilité de mener une vie décente et l'accès à des écoles, des hôpitaux et des infrastructures fonctionnelles, plutôt que sur des divergences idéologiques.

Dans ce contexte, le quotidien espagnol El Espanol estime que le mécontentement des jeunes et la crise liée à Ceuta, qui aurait vu plus de 70 000 personnes entrer illégalement dans la ville les 30 et

31 juillet derniers, pourraient contribuer à une hausse de l'abstention lors des élections.

Le journal indique, par ailleurs, que les jeunes âgés de 18 à 24 ans ne représentent que 3% des inscrits sur les listes électorales.

De son côté, la Chaîne espagnole «Canal Sur» a fait état d'appels lancés sur les réseaux sociaux pour organiser une nouvelle tentative de franchissement collectif vers Ceuta le 23 septembre, correspondant au jour du scrutin, faisant état d'un groupe baptisé «Migration collective vers Ceuta» qui compterait plus de 91 000 jeunes Marocains.

La Chaîne précise que l'ambassade d'Espagne à Rabat avait informé le gouvernement espagnol d'une «éventuelle» tentative de franchissement collectif de migrants marocains vers Ceuta ce mercredi, coïncidant avec les élections législatives au Maroc, selon des informations rapportées par le quotidien espagnol El Confidencial, citant des sources de la présidence du gouvernement espagnol.

BANQUE CENTRALE TUNISIENNE:

Taux de change des devises en dinar tunisien

Selon la dernière cotation publiée par la Banque Centrale de Tunisie le vendredi 18 septembre 2026, le dinar tunisien s'établit à 3,3707 TND pour un euro et 2,9389 TND pour un dollar américain. Le dollar affiche une progression notable sur sept jours tandis que l'euro reste globalement stable en séance.

VARIATIONS NOTABLES

Le taux directeur de la Banque Centrale de Tunisie demeure inchangé à 7,00 % au 21 septembre 2026, confirmant le maintien de la politique monétaire restrictive mise en place pour contenir les pressions inflationnistes et préserver la stabilité du dinar.

Les taux de change sont publiés quotidiennement par la BCT vers 16h00 (heure de Tunis) et reflètent les cours moyens interbancaires. Ces valeurs sont indicatives et peuvent différer des taux pratiqués par les banques commerciales pour leurs opérations de détail.

LIBYE:

Les autorités libyennes expulsent 76 migrants tchadiens de Benghazi

Les autorités libyennes ont expulsé par avion 76 migrants tchadiens de Benghazi en Libye, vers N'Djamena après avoir accompli les formalités juridiques, de sécurité et sanitaires. L'Agence anti-immigration clandestine a déclaré que le groupe, composé de 75 hommes et d'une femme, était parti de l'aéroport international de Benina pour l'aéroport international de N'Djamena, dans la capitale tchadienne. L'opération a été menée sur ordre du commandement général de l'Armée nationale libyenne et sur instruction du ministère de l'Intérieur. Elle était supervisée par le chef de l'agence, le général de division Salah Mahmoud Al-Khafifi.

CAS DE SANTÉ ET DE SÉCURITÉ INCLUS

L'agence a précisé que le groupe comprenait des migrants atteints de maladies infectieuses ainsi que des personnes soumises à des restrictions et procédures de sécurité. Chaque cas a été traité conformément à la réglementation en vigueur, en tenant compte des exigences en matière de sécurité, de santé et d'aide humanitaire. L'agence a indiqué que ce vol s'inscrivait dans le cadre des efforts déployés pour étendre les voies d'expulsion aérienne, notamment pour les cas nécessitant des dispositions particulières.

COORDINATION AVEC L'IOM

L'opération a été menée en coordination avec l'Organisation internationale pour les migrations (OIM) et d'autres organismes compétents. Selon l'agence, le traitement des cas de migration nécessite une coopération entre les différents canaux sécuritaires, juridiques, sanitaires, diplomatiques et internationaux afin de finaliser les dossiers en cours et de mettre en place des solutions pratiques pour le retour des migrants dans leurs pays d'origine. Ce vol s'inscrit dans le cadre d'une série d'opérations d'expulsion menées via les aéroports et les points de passage terrestres de Libye. Le ministère de l'Intérieur a appelé à des procédures d'expulsion plus rapides et à une coordination renforcée avec les autorités compétentes, alors que la Libye poursuit ses efforts pour renvoyer les migrants qui ne remplissent pas les conditions de résidence légale.

GRÈVE DES TRANSPORTEURS DE CARBURANTS EN TUNISIE :

La Chambre nationale affirme que la majorité des chauffeurs n'y participeront pas

Le président de la Chambre nationale du transport des matières dangereuses, Fethi Zouari, a affirmé, mardi 22 septembre 2026, que la majorité des chauffeurs de camions de transport de carburants ne participeront pas à la grève annoncée pour les 23 et 24 septembre par la partie syndicale.

LES ENTREPRISES CONTESTENT LA LÉGALITÉ DE LA GRÈVE

Fethi Zouari a indiqué que les entreprises de transport de carburants n'avaient reçu aucune notification officielle de grève conforme aux dispositions de l'article 376 et des articles suivants du Code du travail. Il a estimé que les difficultés financières rencontrées par seulement deux entreprises, ayant entraîné un retard dans le paiement de leurs cotisations à la Caisse nationale de sécurité sociale, ne justifiaient pas, selon lui, une grève susceptible d'affecter l'approvisionnement du marché. Le responsable a ajouté que la situation des deux entreprises concernées à l'égard de la Caisse nationale de sécurité sociale avait été régularisée depuis plusieurs semaines.

LE PROCÈS-VERBAL DU 2 MAI 2019 AU CŒUR DU DIFFÉREND

Le président de la Chambre nationale du transport des matières dangereuses a également contesté la demande visant à appliquer le procès-verbal conclu le 2 mai 2019. Selon lui, cet accord a été abandonné et annulé depuis plus de sept ans en raison du non-respect de ses dispositions par les chauffeurs et les organisations syndicales. Fethi Zouari a, par ailleurs, appelé à sécuriser les itinéraires utilisés pour le transport des carburants afin de garantir l'approvisionnement des stations-service en quantités suffisantes durant les deux journées de grève annoncées.

LES SYNDICATS DES STATIONS AGIL SOUTIENNENT LES TRANSPORTEURS

De leur côté, les syndicats de base des stations Agil relevant de l'activité de gestion et de services ont exprimé, dans un communiqué publié mardi, leur soutien total et leur solidarité avec les travailleurs du transport des carburants dans le cadre de la grève prévue les 23 et 24

septembre.

Les syndicats ont appelé les différentes parties prenantes à privilégier l'intérêt national et à reprendre un dialogue sérieux et responsable afin de parvenir à des solutions permettant de préserver les droits des travailleurs du secteur et de garantir leur stabilité, selon le communiqué.

UN MOUVEMENT LIÉ À PLUSIEURS REVENDICATIONS SOCIALES

Pour rappel, la Fédération générale du secteur privé relevant de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT) avait émis un préavis de grève dans le secteur du transport des carburants pour les 23 et 24 septembre.

Le mouvement est motivé, selon le préavis syndical, par le non-respect par les parties administratives des accords précédemment conclus, notamment ceux relatifs à la couverture sociale auprès de la Caisse nationale de sécurité sociale et à l'application de l'accord du 2 mai 2019.

POUR CRÉER DES EMPLOIS EN MAURITANIE

Le Président appelle le secteur privé à investir dans les villes de l'intérieur

Le Président de la République, M. Mohamed Ould Cheikh El Ghazouani, a appelé le secteur privé à intensifier ses investissements dans les villes de l'intérieur, notamment dans les domaines du tourisme et des activités économiques, de manière à contribuer à la création d'emplois pour les jeunes et au maintien des populations dans leurs terroirs. Le Président de la République s'exprimait lors d'une réunion avec les cadres, notables et acteurs du département de Ouadane, dans le cadre de la deuxième étape de sa visite de travail et d'information dans la wilaya de l'Adrar. Le Président de la République a indiqué que le principal défi, après la réalisation des infrastructures, la fourniture des services essentiels et le désenclavement, consiste à créer des activités et un tissu économiques capables

de maintenir les populations dans les villes de l'intérieur, de créer des emplois pour les jeunes et de renforcer les perspectives de développement. Il s'est dit heureux de se trouver dans la ville de Ouadane, renouvelant ses remerciements et sa gratitude aux populations de la wilaya de l'Adrar en général et à celles du département de Ouadane en particulier pour l'accueil chaleureux qui lui a été réservé. Il a indiqué que cet accueil témoigne de l'authenticité et de la générosité des populations de Ouadane, des qualités qui, a-t-il souligné, « n'ont plus besoin d'être démontrées ». « Heureusement, c'est la deuxième fois que j'ai l'occasion de me rendre à Ouadane, deux fois en moins d'une année, ce qui est source d'optimisme », a-t-il ajouté. Il a expliqué que cette visite vise à s'enquérir de la situation de la wilaya de l'Adrar, département par

département, et à écouter les problèmes et les aspirations des citoyens. En réponse aux interventions des citoyens, le Président de la République a passé en revue plusieurs projets de désenclavement et de raccordement au réseau routier national. Il a précisé, à cet égard, que le réseau national a été raccordé à N'Beiket Lahwache, Amourj, Adel Bagrou, Ould Yenge, Ghabou, Bir Moghreïn, Chinguetti, El Ghadiye et Hamed. Il a indiqué que les travaux de raccordement des villes de Mal, Monguel et Barkéol sont en cours, tandis que les appels d'offres relatifs aux tronçons de Touil, Ain Farba et Boustella au réseau routier national ont été lancés. Il a également annoncé que des études ont été réalisées et que d'autres sont à un stade avancé pour la réalisation de routes reliant Ouadane, Oualata, Tichitt, Wompou et les chefs-lieux

des arrondissements au réseau routier national. Concernant le désenclavement des zones de production, le Président de la République a indiqué que la route de Keur Macène – port de N'Diogo a été réalisée et que la zone d'Aftout Essahéli a été désenclavée. Il a aussi fait état du lancement d'un programme ambitieux de désenclavement dans le cadre de la première phase du Programme d'accès aux services essentiels pour le développement, dont la wilaya de l'Adrar a bénéficié. Il a affirmé que ce programme continuera de s'étendre à d'autres zones dans le cadre de sa deuxième phase, qui sera lancée à l'occasion des visites que les membres du Gouvernement effectueront dans les wilayas de l'intérieur, dont l'Adrar, afin de s'enquérir de leurs besoins et de définir les mécanismes de mise en œuvre de cette nouvelle phase.

LE TOURNESOL :

L'oléagineuse plante stratégique de lumière et de soleil.

Mohamed KHIATI (*)

L'une des plantes oléagineuses de renom, pleinement évoquée dans le concert des cultures industrielles ou plus précisément dans le faisceau de production des huiles alimentaires. Les réseaux de communication en font écho surtout lorsqu'il s'agit d'introduire ou relancer sa culture dans notre pays, sachant que le vocable "relancer" signifie que des expériences antérieures aient été réalisées, sauf qu'elles furent abandonnées pour des raisons diverses trouvant leur justification dans le contexte de l'époque.

Certains écrits viennent toutefois nous rappeler que les productions oléagineuses qui représentaient 1500 tonnes en 1970-74 et 1140 tonnes en 1978-83 ont disparu de la nomenclature des statistiques algériennes depuis une quarantaine d'années car, "les expériences d'introduction et de développement des cultures de tournesol, de colza et de carthame ayant été abandonnées. Il en est de même pour les cultures de betterave à sucre et de coton

Aujourd'hui, l'on s'attache pleinement à reprendre le secteur des oléagineux compte tenu de son importance capitale dans la satisfaction des besoins nationaux d'une part et dans la diversification des produits agricoles d'autre part tant il est vrai que ce secteur pèse énormément dans la balance commerciale.

Cette plante de lumière qui a adopté les rayons du soleil est très cultivée pour ses graines riches en huile alimentaire de bonne qualité. Avec le colza et l'olivier, elle est l'une des trois sources principales d'huiles. C'est une culture largement répandue dans le monde, principalement dans les zones tempérées fraîches qui sert également à l'alimentation animale et encore à la production de biocarburant et pleins d'autres usages. La production d'huile de tournesol occupe la première place à travers le monde avec plus de 16 millions de tonnes par an dont deux pays détiennent le record. L'Ukraine vient en tête avec une production de 4,5 millions de tonnes par an, suivie de la Russie avec une production de 4 millions de tonnes par an et l'Argentine vient en troisième position. Cette tendance exprime déjà les termes d'incidence sur de nombreux pays y compris le notre.

"DE L'HISTOIRE DU TOURNESOL

Le tournesol, notent les récits historiques fut domestiqué par les Indiens d'Amérique du Nord, vers 2.500 avant J.-C., pour ses propriétés alimentaires, médicinales et tinctoriales et pour ses graines comestibles, son huile et sa matière colorante. Cette origine a semble-il était remise en question dans la mesure où, en 2010 des empreintes fossilisées de fleurs semblables à des astéracées (la famille du tournesol),



plus anciennes datant d'environ 50 millions d'années, au nord-ouest de la Patagonie, une région englobant la pointe méridionale de l'Amérique du Sud, séparée entre l'Argentine et le Chili comprenant des steppes arides, fut admise comme argument quant à son origine. Dans la chronologie d'évolution de la culture, on fit observer que le tournesol fut introduit en Europe par les navigateurs au 16ème siècle mais davantage comme plante ornementale. Il fut cultivé en Russie depuis le 18ème siècle pour son huile avec des graines ayant une faible teneur en huile de 20 % à l'origine ramenée à 40 % à la fin du 19ème siècle grâce à des travaux de sélection réalisés dans ce pays. Cette culture s'est étendue en Europe à partir du 19ème siècle pour y extraire les huiles alimentaires notamment.

Ce n'est qu'à partir des années 1960, que la culture du tournesol s'est développée en Europe occidentale pour se répandre dans presque l'ensemble des continents, avec des fluctuations. Depuis, ses qualités ont été nettement améliorées : ses graines contiennent désormais 55 % d'huiles et plus pour les variétés améliorées. Aussi, l'un des atouts de cette plante est qu'elle peut se croiser avec 49 espèces proches génétiquement. Cette aptitude laisse ainsi augurer des améliorations importantes en termes de son adaptation agronomique et de la diversification de ses utilisations.

"DE LA BOTANIQUE DU TOURNESOL :

Prima facie, un peu de botanique et d'agronomie. Le tournesol, connu scientifiquement (*Helianthus annuus*) est un vocable issu du Grec : *hélios* "soleil" et *anthos* "fleur" pour désigner la forme de son inflorescence qui suit la progression du soleil. C'est une plante annuelle qui appartient à la famille des

Astéracées appelée aussi (Composées) dont les fleurs sont groupées en capitules de grandes dimensions. Le genre *Helianthus* comprend une cinquantaine d'espèces et de nombreuses variétés.

Sur le plan de la morphologie, le tournesol est une plante à tige très forte et peu ramifiée. Ses feuilles sont simples, cordées (en forme de cœur), alternées, sauf à la base où elles sont parfois opposées avec un pétiole plus ou moins long et rudes au toucher. La plante se développe à partir d'une graine et se compose :

D'un appareil végétatif qui se compose d'une tige droite et rigide de 2 à 7 cm pouvant atteindre 3 à 4 mètres de hauteur, avec des feuilles qui jouent un rôle important dans la production des réserves lipidiques de la graine et d'un système racinaire pivotant pouvant pénétrer dans le sol jusqu'à 2 mètres de profondeur. Du capitule, c'est-à-dire le système reproducteur dont le diamètre varie de 15 à 30 cm en pleine floraison, il réunit des fleurs ligulées ou tubulées avec des fleurs extérieures disposées sur un seul rang, généralement jaunes, et stériles sauf dans les variétés dites "Turf" ayant connu certaines mutations génétiques et des fleurs centrales en tube, hermaphrodites, de couleur jaune pâle ou rouge foncé chez certaines variétés. De graines appelées "akènes" surmontées par deux écailles en arête. Elles sont situées dans l'inflorescence et constituées d'un embryon recouvert d'un tégument formant l'amande et d'un péricarpe non soudé (coque). Les graines ont une dimension de 7 à 25 mm de longueur et de 4 à 13 mm de largeur dont le poids est de 30 à 80 grammes pour 1000 graines. C'est de ces graines qu'on extrait de l'huile de couleur jaune pâle, sans goût, sa teneur en acide gras insaturée est élevée sauf pour quelques-uns d'entre eux

(acide linoléique) produit sous un climat tempéré, (acide oléique) et (acide linoléique).

"DE L'AGROTECHNIE DU TOURNESOL

Tout d'abord, convient-il d'avancer d'une manière synthétique pour faciliter la lecture que les études agronomiques notent globalement que le tournesol est une plante résiliente, très résistante et facile à cultiver. Son cycle végétatif d'une durée de 3 à 4 mois dépendant des variétés, nécessitant toutefois un certain temps pour atteindre la maturité. Il s'adapte sur le plan édaphique à différents types de sols qu'ils soient sablonneux ou argileux, mais ne supporte pas les sols à teneur en sels.

Dans la pratique, la culture du tournesol est une très bonne tête de rotation, elle libère le sol très tôt et le nettoie. Mais cependant, sa racine pivotante est sensible aux obstacles, au tassement et aux semelles de labours, c'est pourquoi, il faut effectuer des labours profonds avec des charrues à disques ou à socs d'une profondeur de 30 à 40 cm et reprendre le labour avec le cover crop ou cultivateur puis préparer le lit de semences avant le semis à herse. Dans nos conditions, il est utile de commencer le semis en février en zones humides et au mois de mars en régions semi-arides. A ce stade et au semis, il est nécessaire d'incorporer de 60 à 90 unités /ha de phosphore et de 50 à 200 u/ha de potassium. L'écartement optimum se situe à 45 cm inter-rangs et de 30 cm inter-plants avec un objectif de 60 à 80 000 pieds/ha. Ce qui permet un gain de rendement de près de 6 q/ha par rapport à un écartement de 80 cm.

Le tournesol est peu gourmand en eau, mais exige néanmoins quelques 450 à 500 mm d'eau répartis en 160 à 180 mm au stade début floraison, 70 mm

à la floraison et de 200 à 230 mm au stade de remplissage des grains (akènes). Sa racine pivotante lui permet de capter l'eau en profondeur. C'est une plante plus sensible à la qualité du sol (profondeur, structure) qu'à l'ajout d'engrais. Ses besoins en azote sont faibles (80 unités/ha contre 180 pour le maïs), il faut toutefois prévoir une bonne fumure de fond (80 unités de phosphore, de potassium et du bore. De point de vue résistance aux maladies et déprédateurs, le tournesol est peu sensible aux insectes (sauf en début de cycle) et les variétés commerciales ont des résistances importantes aux attaques fongiques, de fait elle n'a quasiment pas besoin d'être traitée. Cette espèce est sensible à certains variants du mildiou favorisé par les monocultures intensives. La récolte du tournesol se fera trois à quatre mois plus tard après le semis soit en fin juin et juillet dans notre climat. Au-delà, viennent les opérations de trituration et transformation dans l'agro-industrie pour l'extraction des huiles à partir des graines dont la teneur est variable entre 40 à 50 % pour les variétés améliorées. Cette huile étant destinée à l'alimentation humaine dont certaines composantes présentes toutefois des vertus médicinales et thérapeutiques selon de nombreux nutritionnistes. Alors que les résidus de trituration appelés "tourteaux", très riches en protéines comprenant la méthionine un acide aminé est recherché dans l'alimentation du bétail. Ils sont par ailleurs utilisés comme fourrages pour l'alimentation animale. Le tournesol est aussi une excellente plante mellifère et cultivée aussi comme plante ornementale. Son huile comme celui du Colza est pourrait également être utilisée dans certains cas comme agro carburants et servir à d'autres usages.

Suite en page 9

Suite de la page 8

Enfin, la culture peut servir de couvert végétal grâce à la forte concurrence qu'elle fait aux adventices. Elle a un effet bénéfique sur le sol grâce à son effet structurant et tout particulièrement dans les sols argileux, car elle permet de remobiliser le phosphore en sols calcaire plus particulièrement. C'est aussi un excellent après récolte qui reste debout bien que détruit après l'hiver ce qui permet un réchauffement du sol. Elle attire également les insectes pollinisateurs.

" LE TOURNESOL, L'OLÉAGINEUX À PROMOUVOIR DANS NOTRE PAYS

En Algérie, l'on s'attache à affirmer que les importations annuelles sont importantes. Elles sont en moyenne de l'ordre d'un (1) million de tonnes en huiles alimentaires pour couvrir les besoins nationaux, pour une valeur de 583 millions de dollars (MADR, 2020). Ces données pèsent néanmoins sur la balance économique et fait du pays presque entièrement dépendant de l'étranger en ces produits de large consommation compte tenu qu'elles sont quasi-inexistantes dans le système de production.

Cela nous laisse penser à l'esprit " d'arrière gout et d'amertume ", lorsqu'on parallèle, l'on sait pertinemment que nos potentialités sont plurielles pour rechercher l'autosuffisance pour nombre de produits que nous importons y compris les oléagineux. Ce n'est pas alors de la démonstration spécialisée, mais du langage du bon sens d'affirmer sans cesse de rechercher les bonnes formules en vue d'assurer notre réelle indépendance alimentaire. Monsieur le Président de la République a abordé le sujet à diverses reprises y compris lors des assises sur l'agriculture, tenues le 28 février dernier pour entrevoir des approches opérationnelles et fonctionnelles visant à promouvoir les cultures génératrices de ces produits qui, au niveau international, deviennent des enjeux de géostratégie. Autrement dit, aujourd'hui, il convient surtout de passer à l'action après tant de débats et de réflexion. Dans un pareil contexte, et si l'on se projette dans la démarche de raisonnement, l'on s'inscrit dans une optique d'adaptation des systèmes de production aux situations les plus diverses mais viables, c'est-à-dire reproductibles. Dans notre pays, si l'on se fait lecture des systèmes de production à partir de certaines données disponibles, l'on constate déjà que nombre de cultures stratégiques comme les oléagineuses, les protéagineux et les cultures sucrières demeurent très peu voire trop peu développées au moment où la facture d'importation de leurs produits est encore très élevée.

Cette tendance requiert une certaine conversion des pratiques agricoles à travers les zones de production pour mieux valoriser les gisements de production existants et améliorer la productivité. Ces changements des systèmes de production ne pourront se réaliser qu'au prix d'une restructuration profonde des filières agricoles.

Dans ce contexte, vient se greffer l'ODAS, (l'Office de développement des cultures industrielles en zones sahariennes) qui devra soutenir l'in-



vestissement agricole structurant à travers la mise en valeur des terres et la mobilisation de capitaux publics et privés dans une optique de développement des cultures stratégiques notamment celles destinées à la transformation agro-industrielle.

L'approche adaptée devra surement permettre aux zones sahariennes d'exprimer leurs potentiels de production et de contribuer pleinement à la sécurité alimentaire et à l'économie locale et nationale d'une manière générale. L'investissement dans ces régions serait de pleine mesure, mais faut-il que la mise en valeur des terres et les grandes concessions soient dotées de bases de vie qui, à la longue pourront contribuer à la création d'agglomérations nécessaires à la répartition de la population sur le territoire national, de plus qu'il convient d'agir avec plus de célérité dans la mise en œuvre des projets.

La promotion des cultures stratégiques y compris les oléagineux dans des systèmes de production diversifiés et durables dans les plaines, les hauts plateaux et le Sud du pays aura pour finalités de répondre aux objectifs de diversification et d'amélioration de la production en vue de réduire les importations, d'équilibrer la balance des paiements, créer des richesses et d'emplois et de s'intégrer dans une optique d'exportation des produits agricoles.

Aussi, pour revenir au tournesol, objet de notre essai, l'on sait déjà que nombre d'expériences ont été effectuées par le passé en la matière au cours des années 1970 et 1980. Elles ont abouti à des résultats appréciables. Les rendements oscillaient entre 20 et 15 quintaux à l'hectare. A cette époque, les entreprises de trituration et transformation étaient insuffisantes, voire parfois inexistantes et la culture du tournesol ne faisait pas l'objet de soutien, une tendance qui pourrait justifier son abandon.

Mais ce faisant et en dépit du contexte de l'heure, nombre de cultures oléagineuses ont été quand même expérimentées à l'époque hormis le tournesol, le colza, on note aussi le Carthame, une autre espèce oléagineuse de la même famille que le tournesol : les astéracées (composées) outre bien sûr d'autres cultures telle que la betterave sucrière (famille des chénopodiacées) et pourquoi pas, ne pas relancer le Coton et le Lin, deux cultures disparues, mais qui existaient déjà dans le pays depuis le moyen âge.

Cela veut dire, en toute logique, qu'il existe un cumul d'expériences et des acquis en matière de production de ces cultures stratégiques, fondée déjà sur des études réalisées à l'époque. Les archives des instituts techniques et de recherche-développement ou d'enseignement supérieur (ENSA-ex INA et faculté d'agronomie de Mostaganem : ex-ITA) nous révèlent tout un trésor d'informations à propos de ces systèmes de cultures. Cela en dehors des actuelles études entreprises

Aujourd'hui, il existe de réelles possibilités de reprendre plusieurs cultures à la fois y compris les oléagineux en priorité, sachant toutefois que le Colza a déjà donné de bons résultats nécessitant reprises. Sauf que s'agissant de l'importance de ces systèmes de production somme toute, très importants à relancer, convient-il de les approcher d'une manière concertée et intersectorielle, car une vision sectorielle à elle seule ne serait, à notre sens que partielle et fragmentaire, manière d'insinuer que s'agissant là de programmes d'envergure qui devront être perçus comme de grands projets car assurant notre indépendance en ces produits vis-à-vis de l'étranger et contribueront à assurer pleinement notre autosuffisance alimentaire en la matière.

Seconde idée qui émerge

dans le contexte est qu'il est nécessaire de préparer les approches d'intervention pour assurer toutes les conditions de réussite de tels programmes en adoptant la politique " du pas à pas ", sans hâte aucune, autrement dit, arrêter un agenda de progression, c'est-à-dire que chaque année, on peut étendre la superficie du programme engagé et qu'en parallèle, des mesures de préparation des infrastructures d'agro-industrie de trituration et de transformation soient mises à la disposition des producteurs à travers des conventions ou accords. Les bonnes formules seront à étudier.

Par ailleurs, l'on se met aujourd'hui, à réexaminer le tissu des fermes pilotes, une initiative très louable. Ces fermes pilotes, hormis qu'elles soient à notre sens, des lieux d'investissement, de rayonnement du savoir et d'expériences réussies parce qu'elles s'appellent " pilotes ", doivent s'intégrer dans les programmes de développement des oléagineux à travers la fourniture au moins, les semences de cultures.

Enfin, la recherche-développement, la vulgarisation, l'université et la profession doivent très impliquées dans tous les programmes de développement agricole et rural d'autant plus que toutes les possibilités sont réunies aujourd'hui. Le programme de Monsieur le Président de la République traduit pour le volet agriculture dans le Plan d'action du Gouvernement pour la période 2020-2024, accorde aujourd'hui tout l'intérêt au secteur agricole. Les facilités, les incitations et les diverses mesures en direction des agriculteurs, les investisseurs et les porteurs de projets offrent de réelles opportunités pour asseoir les assises d'une agriculture performante, efficace et moderne. Aussi, la relance des oléagineux en terme général et le tournesol en particulier suggère, sur la base des expériences, des approches dif-

férenciées avec des échéances arrêtées, en tenant compte de diverses données naturelles et des zones agro-écologiques y compris celles climatiques et édaphiques à la fois, sans toutefois négliger les attentes des agriculteurs eux-mêmes qui, dont la motivation peut contribuer pleinement au succès des programmes engagés, c'est dire que seules, les visions administratives des choses pour des thématiques purement techniques et scientifiques, ne peuvent pas souvent donner leur pleines mesure.

Il est alors important de chercher la synergie des divers acteurs pour atteindre l'objectif commun, car il ne s'agit nullement aujourd'hui de développer des débats intellectualisants sur l'introduction des oléagineux, mais il s'agit surtout de leur mise en œuvre en pratique et sur le terrain.

Cela dit, l'expérience de cette année pour la culture du tournesol aura été perçue comme une année d'expérimentation susceptible d'être généralisée progressivement les années à venir y compris pour d'autres cultures oléagineuses. Y penser, c'est déjà agir, pensons-nous.

Mohamed KHIATI,
Agronome post-universitaire ;
Expert-Consultant
Khiam61@yahoo.fr
Référence :

1. Omar Bessaoud.
L'agriculture en Algérie : de l'autogestion à l'ajustement (1963-1992), in Options Méditerranéennes, revue du CIHEAM Sér. B / n°8, 1994 - Crises et transitions des politiques agricoles en Méditerranée.
2. Tournesol-Helianthus annuus <https://fr.m.wikipedia.org/wiki/Tournesol>^
3. MADR. *Mise en œuvre du plan d'action du gouvernement (2020-2024)- Feuille de route : Actions projetées. Juillet 2020.*

EL MOUDJAHID

INTEROPÉRABILITÉ ENTRE LES INSTANCES ET LES INSTITUTIONS DE L'ÉTAT

Le nouvel horizon de l'administration numérique

L'heure est à la connexion entre les différents systèmes, pour faire circuler les données et permettre ainsi à l'État de fonctionner comme un ensemble cohérent, réactif et davantage transparent.

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, décide de franchir un nouveau cap en matière de modernisation de l'administration. Lors du dernier Conseil des ministres qu'il a présidé le 20 septembre, le chef de l'État a instruit le gouvernement de préparer un décret présidentiel portant sur «le plan d'interopérabilité numérique sécurisée». Un texte dans lequel seront définies les missions des instances et institutions sectorielles concernées par cette interopérabilité numérique, mais également leur représentation, sous la supervision de la Haut-commissaire à la numérisation. Le président de la République exige que «cette interopérabilité couvre également les wilayas, afin de permettre l'enregistrement des données locales avec davantage de fluidité, tout en assurant une protection maximale des données des citoyens». L'orientation est donc bien claire. Après la généralisation de la numérisation à tous les secteurs gouvernementaux et aux wilayas, l'heure est désormais à la



connexion entre les différents systèmes, pour faire circuler les données et permettre ainsi à l'État de fonctionner comme un ensemble cohérent, réactif et davantage transparent. L'enjeu est de taille. L'interopérabilité vise à permettre aux différents systèmes d'information de l'administration de communiquer entre eux et d'échanger des données de manière sécurisée. Car, une administration véritablement numérique doit être capable de traiter l'information de manière intégrée, de réduire les délais, d'éviter les demandes répétitives adressées au citoyen et de permettre aux différents services de l'État de travailler à partir de données

fiables, actualisées et partagées dans des cadres sécurisés. Le lancement, en juillet dernier, du portail national «Dzair Digital Services» a constitué une étape importante de cette dynamique. Présenté comme l'un des piliers de l'administration numérique, le portail ambitionne de regrouper progressivement les services publics dans un environnement numérique intégré, afin de rendre les prestations plus accessibles, plus sécurisées et plus performantes. Une telle plateforme est susceptible de transformer la relation entre l'administration et le citoyen. Le 10 août dernier, le ministre de l'Intérieur, des

Collectivités locales et des Transports, Saïd Sayoud, avait consacré une réunion de travail à l'accélération de la transformation numérique et au renforcement de l'interconnexion entre les services. Il faut souligner que l'interopérabilité change profondément le rapport entre l'administration et l'usager. Dans le modèle traditionnel, le citoyen doit souvent produire plusieurs fois les mêmes informations auprès de différentes administrations. Dans un système interopérable, l'administration est progressivement appelée à «connaître» l'information dont elle a besoin sans demander systématiquement au citoyen de la fournir à

nouveau, dans le respect des règles de sécurité et de protection des données. Cette approche permet également de raccourcir les délais et de réduire les déplacements. Elle peut également améliorer la qualité de la décision publique, car une administration qui dispose de données actualisées et pouvant être croisées est mieux armée pour suivre une situation, identifier rapidement un dysfonctionnement et intervenir avec davantage de célérité. C'est cette logique qui se retrouve dans le projet de système d'information unifié pour renforcer l'approvisionnement du marché national et réguler les prix, lancé en avril 2026 par le ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, en collaboration avec le Haut-commissariat à la numérisation. Les pouvoirs publics travaillent à la constitution d'un système intégré fondé sur des données précises et actualisées en temps réel, afin de renforcer les capacités de suivi et d'anticipation. Ainsi, la volonté affichée au plus haut niveau de l'État est de faire du numérique une infrastructure de la gouvernance moderne. L'interopérabilité constitue, à cet égard, une étape décisive. Car la numérisation ne se mesure pas au nombre de plateformes fonctionnelles, mais à la capacité des institutions de l'État à travailler ensemble, à partager l'information utile et à répondre plus rapidement aux besoins de la population.

L'EXPRESSDZ

PEINE DE MORT EN ALGÉRIE :

Les crimes concernés précisés dans le projet de révision du Code pénal

Le projet de révision du Code pénal présenté lundi à l'Assemblée populaire nationale (APN) précise les crimes passibles de la peine de mort avec exécution en Algérie. Le ministre de la Justice, Lotfi Boudjemaa, a présenté le texte devant la Commission des affaires juridiques et administratives, des libertés et des droits de l'Homme de l'APN. Le projet intervient après l'annonce, fin août, par le président de la République, Abdelmadjid

Tebboune, de mesures liées notamment aux incendies meurtriers enregistrés dans plusieurs régions du pays. L'Algérie applique depuis 1993 un moratoire sur les exécutions. Dans le cadre de la révision annoncée du Code pénal, le chef de l'État avait demandé au ministre de la Justice de préparer un texte précisant les crimes auxquels la peine capitale va être appliquée.

Selon les éléments présentés par Lotfi Boudjemaa, le projet prévoit notamment la

peine de mort contre les « auteurs de crimes d'incendie volontaire de forêts et de champs, de destruction volontaire de biens publics et privés commis au profit de parties étrangères dans le cadre de la trahison, de l'intelligence ou du crime organisé ».

Le texte vise également les actes considérés comme une menace contre la sécurité et la stabilité du pays. Le ministre a indiqué que la peine capitale, avec exécution, sera appliquée « à l'encontre de quiconque tente

de porter atteinte à la sécurité, à l'ordre public, à l'unité nationale ou à la stabilité économique et environnementale ».

Le projet prévoit par ailleurs des dispositions visant les personnes qui prennent part à ces actes sans en être directement les auteurs. Lotfi Boudjemaa a ainsi fait état de « sanctions légales contre quiconque finance, incite ou participe à ces actes par quelque moyen que ce soit, y compris les réseaux sociaux ».

LE JOUR D'ALGERIE

ETABLISSEMENT «ECO ARZEW» :

Plusieurs conventions pour renforcer la collecte et la valorisation des déchets recyclables

L'établissement public «Eco Arzew», situé dans la daïra d'Arzew (Oran) et spécialisé dans les activités commerciales et industrielles liées au recyclage, a récemment conclu plusieurs conventions avec des entreprises et des organismes, en vue de renforcer les opérations de collecte, de tri et de valorisation des déchets recyclables, a-t-on appris auprès de son directeur, Ghadi Laïd. Dans une déclaration à l'APS, M. Ghadi a indiqué que l'établissement avait conclu plusieurs conventions, notamment avec le Centre de tri et de valorisation des déchets de la wilaya d'Oran, ainsi que des contrats avec plusieurs entreprises activant dans la région. D'autres contrats sont également en cours de finalisation, notamment avec le port de pêche d'Arzew.

Le même responsable a précisé que l'établissement «Eco Arzew» assure la collecte de différents matériaux recyclables, notamment les déchets cartonnés et différents types de plastique, au niveau d'un centre dédié au tri et à la valorisation.

L'établissement a lancé cette activité de collecte des déchets recyclables il y a environ trois mois.

Le volume des matériaux collectés a atteint près de 30 tonnes durant la semaine écoulée, a-t-il fait savoir, précisant que l'établissement ambitionne d'atteindre un volume mensuel compris entre 120 et 150 tonnes, tout en maintenant le même rythme d'activité.

Les matériaux collectés sont soumis à des opérations de tri et de valorisation au niveau du centre, dans l'attente de l'extension de l'activité à la phase de production, à travers l'acquisition d'équipements destinés au traitement et à la transformation des matériaux récupérés.

Dans ce cadre, M. Ghadi a souligné que l'établissement œuvre à développer son activité afin de contribuer à la création d'emplois, à l'amélioration du cadre de vie et à la protection de l'environnement, tout en renforçant la valorisation des déchets et la récupération des matériaux réutilisables.

ENLÈVEMENT D'ENFANTS

La protection des enfants constitue l'autre volet mis en avant par le ministre de la Justice. Le projet de révision du Code pénal « renforce également la protection pénale des enfants à travers l'institution de la peine de mort à l'encontre des auteurs d'enlèvement d'enfants par tout moyen, avec aggravation de la peine lorsque le crime est accompagné de torture, d'agression sexuelle ou de sévices ». Lotfi Boudjemaa a présenté cette disposition comme une « mesure ferme face à la propagation de ces crimes ces dernières années ». Le projet de loi doit désormais poursuivre son parcours législatif à l'APN avant son éventuelle adoption. Son contenu précise ainsi les catégories de crimes pour lesquelles le gouvernement propose de réintroduire l'exécution de la peine capitale, notamment les incendies volontaires ayant certaines circonstances aggravantes et les enlèvements d'enfants accompagnés de faits aggravants.

GAZA

Le Conseil de paix rappelle ses objectifs avant l'Assemblée générale de l'ONU

Le Conseil de paix a réaffirmé mardi ses principaux objectifs pour Gaza, à l'approche de l'Assemblée générale des Nations unies à New York, appelant la communauté internationale à soutenir une feuille de route destinée à mettre fin au conflit.

Dans un communiqué publié sur le réseau social américain X, l'instance a indiqué que ses objectifs communs comprenaient la démilitarisation et la déradicalisation de Gaza, la poursuite de l'aide humanitaire et de la reconstruction, la mise en place d'une administration civile et sécuritaire palestinienne efficace ainsi qu'une sécurité durable pour les Palestiniens et les Israéliens. Le Conseil, présidé par le président américain Donald Trump, a affirmé que ce plan avait ouvert la voie à la libération et au retour de tous les otages israéliens, au Sommet pour la paix à Gaza organisé à Charm el-Cheikh, puis à l'adoption de la résolution 2803 du Conseil de sécurité de l'ONU et à la création du Conseil de paix. Il a également indiqué qu'un accord conclu avec le Hamas le 30 juillet fournissait une feuille de route



pour les prochaines étapes du cessez-le-feu, notamment la démilitarisation, le retrait israélien, l'administration palestinienne et la reconstruction. Le Conseil a appelé toutes les parties à respecter leurs engagements et à éviter toute action susceptible de compromettre le cessez-le-feu. Il a également exhorté les partenaires internationaux à traduire leur soutien politique en engagements concrets. « L'Assemblée générale de l'ONU offre l'occasion de rassembler la communauté internationale autour d'un cadre commun », indique le communiqué, qui présente la diplomatie comme un moyen

de parvenir à une paix et à une sécurité durables à Gaza. Depuis le 8 octobre 2023, Israël a tué plus de 73.000 Palestiniens et en a blessé plus de 174.000 dans sa guerre contre Gaza, tandis qu'environ 90% des infrastructures de l'enclave ont été endommagées ou détruites.

UNE PALESTINIENNE BLESSÉE PAR DES TIRS DES FORCES D'OCCUPATION AU SUD DE KHAN YOUNIS

Une Palestinienne a été blessée, mardi, par des tirs de l'armée d'occupation israélienne au sud de Khan Younès, dans le sud de la bande de

Gaza. Par ailleurs, un drone de l'occupation a largué une bombe, tandis que des véhicules militaires ouvraient le feu dans les environs du carrefour d'Al-Shujaiya, à l'est de la ville de Gaza. Des sources médicales dans la bande de Gaza avaient annoncé, plus tôt dans la journée, que le bilan des victimes s'était élevé à 73 919 morts et 174 977 blessés depuis le début de l'agression contre la bande de Gaza, le 7 octobre 2023. Les forces d'occupation continuent de fermer le point de contrôle de Cheikh Saad à Jérusalem pour la troisième journée consécutive. Les forces d'occupation israéliennes ont maintenu la ferme-

ture du point de contrôle militaire de Sheikh Saad, au sud-est de Jérusalem occupée, pour le troisième jour consécutif.

Le gouvernorat de Jérusalem a signalé que les forces d'occupation maintenaient la fermeture du point de contrôle, isolant ainsi le village de Sheikh Saad et empêchant des dizaines d'élèves de se rendre à leur école dans le sud-est de Jérusalem occupée. Les forces d'occupation intensifient leurs mesures militaires en érigeant des points de contrôle et des portes de fer dans tout Jérusalem occupée, dans le cadre de leurs efforts pour restreindre la circulation des résidents palestiniens. À la mi-2023, l'occupation avait établi environ 930 points de contrôle permanents dans différents gouvernorats de Cisjordanie, dont des dizaines de nouvelles portes érigées aux entrées des villes et villages palestiniens. La ville de Jérusalem et sa banlieue étaient particulièrement touchées, avec plus de 88 portes. Ces portes étaient concentrées en particulier aux entrées des villages de Jérusalem tels que Qalandia, Al-Ram, Hizma, Anata, Mikhmas, Al-Eizariya, et aux alentours d'Al-Issawiya, Jabal Al-Mukaber, Jaba' et Beit Ikhsa, en plus des points de contrôle permanents aux entrées de la Vieille Ville et aux portes de la mosquée Al-Aqsa.

LIBAN

La paix dans le sud reste « hors de portée », selon la FINUL

La paix dans le sud du Liban reste « hors de portée » et une résolution durable du conflit nécessite une volonté politique de la part des parties, a déclaré mardi la Force intérimaire des Nations unies au Liban (FINUL).

Ces déclarations figurent dans un communiqué publié à l'occasion de la Journée internationale de la paix, célébrée chaque année le 21 septembre et commémorée lundi soir par une cérémonie organisée au quartier général de la FINUL à Naqoura, dans le sud du Liban. « Aujourd'hui, la paix dans le sud du Liban reste hors de portée, mais l'espoir de paix demeure », a déclaré la FINUL, soulignant qu'une paix durable nécessitait « des engagements politiques et des solutions venant des parties elles-mêmes ».

« Les Casques bleus peuvent contribuer à rétablir la stabilité, à éviter les malentendus et à réduire le risque d'escalade, mais ils ne peuvent remplacer la volonté politique et les décisions nécessaires pour mettre définitivement fin au conflit », a-t-elle ajouté.

« La paix n'est pas une question que nous abordons une fois par an, mais une

responsabilité permanente », a déclaré le chef de la mission et commandant de la FINUL, le général Diodato Abagnara.

« Nous effectuons des patrouilles et maintenons ouverts les canaux de communication avec les parties afin de réduire les risques de malentendu et d'escalade. Nous travaillons avec les Forces armées libanaises, qui assument des responsabilités croissantes dans le sud », a-t-il précisé.

Diodato Abagnara a souligné que la responsabilité de parvenir à une solution politique incombait aux parties, tandis que « la FINUL continuera de remplir sa mission en maintenant le dialogue, en réduisant le risque d'escalade et en soutenant les efforts diplomatiques ».

La mise en œuvre intégrale de la résolution 1701 du Conseil de sécurité de l'ONU « demeure l'objectif et le fondement d'une paix et d'une stabilité durables dans le sud du Liban », a-t-il ajouté.

« La poursuite de la coopération entre les Forces armées libanaises et les Casques bleus reste essentielle au maintien de la stabilité et à l'extension de

l'autorité de l'État dans le sud », a-t-il poursuivi.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a adopté la résolution 1701 en août 2006, à l'issue d'une guerre de 33 jours entre l'armée israélienne et le Hezbollah.

Le texte appelle à une cessation complète des hostilités entre le Liban et Israël et prévoit que la zone située entre la Ligne bleue et le fleuve Litani, dans le sud du Liban, soit exempte d'armes et de personnels armés autres que ceux de l'armée libanaise et de la FINUL.

DES MOYENS DE SUBSISTANCE BOULEVERSÉS

Le conflit actuel a contraint des milliers de personnes à quitter leur domicile, dont beaucoup restent déplacées, a indiqué la FINUL.

« Il a bouleversé les moyens de subsistance, causé d'importants dégâts aux habitations et aux infrastructures, et fait des morts et des blessés parmi les civils », a-t-elle ajouté.

La Journée internationale de la paix de cette année est la dernière commémorée par la FINUL avant l'expiration de son mandat à la fin de 2026, après la

décision prise en 2025 par le Conseil de sécurité de l'ONU de mettre fin à la mission.

L'Assemblée générale des Nations unies a créé la Journée internationale de la paix en 1981 afin de promouvoir les cessez-le-feu, la non-violence, la tolérance, la justice et les droits humains.

Les attaques israéliennes contre le Liban depuis le 2 mars ont fait au moins 4.386 morts et 12.407 blessés, et déplacé plus d'un million de personnes, selon les autorités libanaises.

Les attaques se sont poursuivies malgré la signature, le 26 juin, d'un accord-cadre négocié sous l'égide des États-Unis. Celui-ci prévoit un retrait progressif d'Israël des territoires libanais occupés, en échange du déploiement de l'armée libanaise et du désarmement du Hezbollah.

Israël occupe plusieurs zones du sud du Liban, certaines depuis plusieurs décennies et d'autres depuis la guerre de 2023-2024. Les forces israéliennes ont par ailleurs progressé de plus de dix kilomètres au cours de l'offensive actuelle.

MANGER BIO

Quels sont les véritables bienfaits pour la santé ?

Produits selon un cahier des charges précis qui vise à préserver l'environnement, le bien-être animal et la santé humaine, les aliments biologiques offrent de nombreux bienfaits pour la santé.

UNE EXPOSITION LIMITÉE AUX PESTICIDES

Consommer des aliments biologiques permet de limiter son exposition aux produits chimiques de synthèse. D'après une analyse publiée dans le British Journal of Nutrition, les produits bio contiendraient en moyenne 75 % de pesticides de moins que les aliments issus de l'agriculture conventionnelle. Certaines substances sont particulièrement dangereuses pour la santé humaine et l'environnement, raison pour laquelle elles sont interdites en agriculture biologique. En effet, plusieurs études démontrent un lien entre l'exposition à certains pesticides et le risque de dévelop-



per la maladie de Parkinson ou des cancers tels que le lymphome non hodgkinien et la leucémie.

LES FRUITS ET LÉGUMES BIO CONTIENNENT PLUS D'ANTIOXYDANTS ET DE NUTRIMENTS

Un fruit ou un légume cultivé sans produit chimique va davantage se défendre face aux agressions extérieures. Ainsi, il contiendra 20 à 70 % plus d'antioxydants que les produits cultivés de manière conventionnelle. Essentiels au bon fonctionne-

ment de notre organisme, ils permettent de protéger nos cellules, de prévenir certaines maladies dégénératives et de renforcer le système immunitaire. De plus, les nutriments contenus dans les produits biologiques visent à améliorer la fonction cardiovasculaire.

6 raisons qui expliquent pourquoi vous ne supportez pas la chaleur !

Si la majorité des gens n'aime guère les fortes chaleurs, ceux souffrant d'intolérance à la chaleur se sentent toutefois constamment mal à l'aise par temps chaud.

Cette condition survient lorsque le corps ne parvient pas à réguler efficacement sa température, entraînant des symptômes tels qu'une transpiration excessive, de la fatigue, des vertiges, une déshydratation et des malaises. Mais quelles sont les causes d'une intolérance à la chaleur ?

LA DYSAUTONOMIE

Les personnes souffrant d'intolérance à la chaleur peuvent être atteintes d'un trouble appelé dysautonomie, qui affecte leur système nerveux autonome. Ce système régule les fonctions automatiques du corps, y compris la réaction à la chaleur. Plusieurs conditions médicales peuvent être à l'origine de la dysautonomie, notamment le diabète, les troubles liés à la consommation d'alcool, la maladie de Parkinson, le syndrome de Guillain-Barré et les maladies mitochondriales.

LES TRAITEMENTS MÉDICAMENTEUX

Certains médicaments modifient la réponse de l'organisme à la chaleur, notamment en diminuant la production de sueur. Les médicaments anticholinergiques, utilisés pour traiter diverses affections psychiatriques et la maladie de Parkinson, peuvent réduire la transpiration et augmenter la sensibilité à la chaleur.

L'ÂGE

Les nourrissons, les enfants de moins de 4 ans et les personnes âgées peuvent être plus sensibles à la chaleur. Cette sensibilité les rend plus vulnérables aux coups de chaleur ou encore à la déshydratation. Les personnes âgées notamment tendent à ne pas ressentir la soif. Il est donc primordial de s'assurer qu'ils boivent suffisamment d'eau et de les protéger de la chaleur.

AFFECTIONS NEUROLOGIQUES

Les maladies affectant le cerveau et la moelle épinière, telles que les lésions de la moelle et la sclérose en plaques, peuvent

accroître la sensibilité à la chaleur. Elles modifient la manière dont le corps ou le cerveau traite la chaleur ou compromettent la capacité du corps à réguler sa température.

PROBLÈMES LIÉS AU SYSTÈME ENDOCRINIEN

Le système endocrinien joue un rôle crucial dans la régulation de nombreuses fonctions corporelles. Des troubles endocriniens, comme la maladie de Graves, une affection de la thyroïde, peuvent augmenter la sensibilité à la chaleur.

LA CONDITION PHYSIQUE

Pour certaines personnes, l'intolérance à la chaleur peut indiquer des problèmes cardiovasculaires ou respiratoires sous-jacents. En 2014, des chercheurs de l'université d'Oxford ont découvert que les individus montrant les signes les plus marqués d'intolérance à la chaleur étaient également en moins bonne forme physique.

VOUS ÊTES ATTEINT DU SYNDROME PSEUDO-BULBAIRE

Le syndrome pseudo-bulbaire (SPB) est un trouble neurologique qui se traduit par des pleurs ou des rires incontrôlables ainsi que des troubles de la parole et de l'expression faciale.

Cette maladie est causée par la détérioration ou la dégénérescence des voies nerveuses qui contrôlent les mouvements des muscles du visage.

Ce trouble touche plus particulièrement les personnes atteintes de la maladie de Parkinson, de la maladie d'Alzheimer, d'un traumatisme cérébral ou d'un AVC.

VOUS ÊTES STRESSÉ ET ÉPUISÉ

Le stress et l'anxiété peuvent provoquer des émotions intenses qui peuvent amener une personne à pleurer sans raison apparente.

De plus, l'épuisement physique ou émotionnel peut vous rendre plus fragile et plus enclin aux pleurs. Si vous en êtes à ce stade, la meilleure solution est : le repos et la relaxation !

VOUS AVEZ UN DÉSÉQUILIBRE HORMONAL

Les déséquilibres hormonaux peuvent également causer des changements d'humeur et des pleurs spontanés.

Les fluctuations hormonales dues à la grossesse, la ménopause ou au syndrome prémenstruel peuvent affecter votre humeur.

VOUS ÊTES ATTEINT D'UN PROBLÈME DE SANTÉ MENTALE

Pleurer plus souvent ou sans raison apparente peut évoquer une affection mentale comme une dépression, l'anxiété ou un trouble bipolaire.

En effet, ces affections peuvent provoquer des émotions intenses

et incontrôlables qui peuvent conduire à des pleurs spontanés.

Si vous pensez être atteint d'un trouble de la santé mentale, n'hésitez pas à consulter un professionnel de santé comme un psychologue ou un psychiatre qui pourront vous aider à comprendre les causes et à identifier les meilleurs moyens pour y remédier.

HOQUET À RÉPÉTITION

Quelles sont les causes, quand faut-il s'inquiéter ?

Souvent gênant, le hoquet est une contraction respiratoire généralement bénigne qui disparaît en quelques minutes. Selon le Manuel MSD, il s'agit de "spasmes involontaires du diaphragme et des muscles intercostaux, suivis de fermetures rapides et bruyantes de la glotte."

HOQUET : CAUSES COURANTES ET SIGNES ALARMANTS

Bien que les médecins ne connaissent pas exactement la cause du hoquet, le manuel de médecine précise que plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour expliquer ce phénomène. Le hoquet survient souvent après un repas trop copieux ou ingéré trop rapidement. La consommation de boissons gazeuses ou d'alcool peut également en être la cause. Dans ces cas, la contraction du diaphragme est généralement déclenchée par un estomac trop plein et dilaté. Cependant, si le hoquet persiste au-delà de 48 heures, il est recommandé de consulter un médecin, car cela pourrait indiquer une condition plus grave, surtout si vous présentez d'autres symptômes tels que des maux de tête, une faiblesse généralisée, des engourdissements ou des troubles de l'équilibre.

LE HOQUET CHRONIQUE, UN SIGNE AVANT-COUREUR D'UNE CONDITION PLUS GRAVE ?

Lorsque le hoquet devient chronique ou récurrent, il peut indiquer une irritation au niveau de l'œsophage, souvent causée par un reflux gastrique. Cependant, le Manuel MSD précise que le hoquet peut également être un symptôme de pneumonie ou résulter d'une chirurgie thoracique ou gastrique qui peine à cicatriser correctement. Il peut également signaler une accumulation de déchets dans le sang, comme dans le cas d'une insuffisance rénale, ou urémie. Enfin, dans les cas les plus graves, le hoquet peut être provoqué par une tumeur cérébrale, un cancer du rein, une pathologie pulmonaire, ou un accident vasculaire cérébral affectant le centre respiratoire du cerveau.

MÉDICAMENTS OU ASTUCES : COMMENT SE DÉBARRASSER DU HOQUET ?

À ce jour, la meilleure approche pour traiter le hoquet est de "traiter le trouble sous-jacent", précise le Manuel MSD. Selon la cause identifiée, les médecins peuvent prescrire des antibiotiques en cas de pneumonie ou des inhibiteurs de la pompe à protons pour traiter le reflux gastro-œsophagien. Si jamais vous souffrez d'un hoquet passager, plusieurs techniques existent pour tenter de le faire disparaître comme retenir son souffle pour augmenter le niveau de dioxyde de carbone dans le sang, boire un verre d'eau la tête en bas, ou encore souffler dans un sac en papier. D'autres méthodes visant à stimuler le nerf vague, qui s'étend du cerveau à l'estomac, peuvent également être essayées. Celles-ci incluent boire de l'eau rapidement, avaler du pain sec, du sucre cristallisé ou de la glace pilée, ou encore provoquer des haut-le-cœur, par exemple en s'enfonçant un doigt dans la gorge.

Vous pleurez sans raison ? Découvrez les 5 causes !

Pleurer est tout à fait normal. C'est une manière d'exprimer ce que l'on ressent et d'évacuer une accumulation de stress ou de tristesse. Cependant, cela peut devenir préoccupant si vous n'arrivez pas à déterminer la cause de vos pleurs.

Découvrez 5 causes qui peuvent expliquer que vous pleurez sans raison.



Selection du jour

TF1

20h10

Tracker

Avec Justin Hartley, Abby McEnany, Fiona Rene, Eric Graise, Brent Sexton, Floriana Lima, Freda Foh Shen, Jolie Jenkins, Johnny Rey Diaz, Morgan Taylor Campbell, Michael Dallamore, Ted Cole, Simon Leung

Colter aide un vieil ami secouriste à retrouver et sauver deux soeurs disparues en montagne dans le Montana. Pendant ce temps, Reenie reçoit la visite d'un nouveau client qui met son éthique à l'épreuve.

5
20h05

La grande librairie

Présenté par : Augustin Trapenard

Le grand rendez-vous de l'actualité littéraire sous toutes ses formes : romans, essais, histoire, polars, bandes dessinées, jeunesse... Augustin Trapenard convie des auteurs venus d'univers différents. «La grande librairie» a toujours pour seul mot d'ordre le plaisir de découvrir de nouvelles contrées littéraires et d'assister à des rencontres entre auteurs, qui échangent sur leurs ouvrages et apportent leur éclairage personnel. Auteurs confirmés ou talents naissants, ils révèlent à demi-mots leurs secrets de fabrication. Des rubriques régulières viennent ponctuer l'émission, notamment la découverte d'une librairie dans les quatre coins de l'Hexagone et le coup de coeur des libraires.



6

20h10

Cauchemar en cuisine

Présenté par : Philippe Etchebest

Direction Roquebrune-sur-Argens, où Philippe Etchebest vient en aide à Chantal, une restauratrice au caractère bien trempé. Dès son arrivée, le chef découvre un établissement déroutant : objets insolites, chihuahua sur le bar et infiltrations d'eau dans la salle ! En cuisine, le constat est inquiétant : produits aux dates dépassées et manque d'organisation.



Philippe comprend vite que les problèmes vont bien au-delà des fourneaux. Pour sauver le restaurant, il devra percer la carapace de Chantal, comprendre ce que cache son tempérament explosif et la convaincre de changer ses habitudes. Une mission délicate qui réserve bien des surprises.

france
2

20h10

Les Évaporés



Avec Alexia Barlier, Foëd Amara, Faustine Koziel, Marysole Fertard, Philippe Rolland, Léa Léviand, Bastien Ughetto, Vincent Garanger, Éric Pucheu, Véronique Frumy, Pierre Rochefort, Charles Templon, Simon Zampieri, Catherine Arditi, Philippe Lefebvre

Samuel, journaliste au coeur d'un couple très exposé, disparaît soudainement après un étrange appel téléphonique. Le GRDV enquête à la demande de son épouse, mais se heurte à un entourage fermé et peu coopératif. Parallèlement, Esther compte utiliser Absi pour infiltrer un club privé et progresser dans l'affaire de la disparition de Mathias.

france
3

20h10

Des racines & des ailes

Présenté par : Carole Gaessler

Pour ce numéro de «Des racines et des ailes», direction l'Alsace. À la découverte de la Route des Crêtes, un parcours de 80 kilomètres qui traverse la chaîne des Vosges. Des reporters partent à la rencontre de femmes et d'hommes qui se battent pour préserver des lieux chargés d'histoire et qui continuent de perpétuer des savoir-faire. Au sommaire : «L'Alsace, terre d'excellence». L'Alsace est une terre d'excellence : de la cathédrale de Strasbourg à la plus ancienne manufacture de papiers peints au monde, en passant par le village des potiers de Betschdorf, des hommes et de femmes se mobilisent pour perpétuer des savoir-faire uniques ;...



W9

20h25

Enquêtes criminelles

Présenté par : Nathalie Renoux, Michel Mary

Saint-Loup-de-Naud, en Seine-et-Marne, le 7 mars 2017. Michel Charbonnier, ancien conseiller municipal, vient chercher son petit-fils Matthew à l'école du village. Seulement, à peine démarré, le véhicule de Michel explose. Le grand père de 64 ans et son petit-fils, qui fête ses 5 ans ce jour-là, sont tués sur le coup. Selon les experts, la voiture aurait été pulvérisée par un engin piégé. Dans cette petite commune de 800 habitants, c'est la stupéfaction. Qui a bien pu s'en prendre au retraité ? Le mystère reste entier pendant sept ans, jusqu'au 28 novembre 2024, lorsque l'ancienne maison de Michel Charbonnier, vendue après le drame, est soufflée en pleine nuit.

LE MAGHREB

Le Quotidien de l'Économie

Édité par la SARL
Maghreb Presse
Édition
au capital
De 5.200.000 DA
Compte bancaire :
00100625030030024926
BNA agence Kouba

Directeur de la Publication
Salah Lakoues

Direction de la Rédaction
Administration
BP 545,

Maison de la presse Safir Abdelkader
Kouba - Alger
Tél Adm : 023 70 94 94
Tél Réd : 023 70 94 61
Fax Pub : 023 70 94 58
Fax Réd : 023 70 94 09

Site internet :
www.lemaghreb.dz
e- mail:
maghrebjournal@yahoo.fr

Impression
SIA Alger
EPE - SPA Imprimerie "Centre"
Siège social : Zone Industrielle
El-Alia Bab-Ezzouar - Alger
Diffusion
Centre : MPE
Est : MPE

« Pour votre Publicité s'adresser à :
l'Entreprise Nationale de
communication, d'Édition et de
Publicité »

Agence ANEP 01, Avenue Pasteur -
Alger.

Téléphone : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77

E-mail :agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran @anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Les manuscrits,
photographies ou tout
autre document et
illustrations adressés ou
remis à la rédaction ne
seront pas rendus et ne
peuvent faire l'objet
d'aucune réclamation.

8 ENVIRON 8 MILLIONS d'enfants en Afrique de l'Est et australe pourraient être confrontés à une famine aiguë, d'ici début 2027, en raison d'un épisode climatique El Niño.

ONU

Ouverture du débat général de la 81^e session avec la participation des dirigeants mondiaux

Le débat général de la 81^e session de l'Assemblée générale des Nations unies s'est ouvert hier, à New York, avec la participation de dirigeants des États membres et de hauts responsables. Du 22 au 28 septembre, chefs d'État et de gouvernement ainsi que ministres des Affaires étrangères se succéderont à la tribune de l'Assemblée générale, au siège de l'ONU à New York, pour aborder les principaux dossiers figurant à l'agenda international. La 81^e session se tient sous le thème « Rétablir la confiance et gérer la transformation : une ONU qui produit des résultats pour tous ». Les discussions porteront sur un large éventail de questions, notamment les développements au Moyen-Orient, le génocide à Gaza, la guerre en Ukraine, les conflits, la sécurité mondiale, le changement climatique, le développement ainsi que les défis auxquels est confronté le système international. Le débat général s'est ouvert par les discours du secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, et du président de l'Assemblée générale, Khalilur Rahman. Conformément à la tradition, le Brésil est le premier État à prendre la parole à la tribune de l'Assemblée générale, suivi des États-Unis, en leur qualité de pays hôte. Selon le porte-parole du secrétaire général de l'ONU, Stéphane Dujarric, 71 chefs d'État, 45 chefs de gouvernement, 50 ministres, 11 vice-présidents et un prince héritier devraient participer au débat général. Le débat général de la 81^e session se tient du 22 au 26 septembre et reprendra le 28 septembre, dans le cadre de la semaine de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations unies.

LE CHEF DE L'ONU ALERTE SUR LE « SPECTRE D'UN NETTOYAGE ETHNIQUE » EN CISJORDANIE OCCUPÉE
Le secrétaire général de l'ONU,

Antonio Guterres, a averti mardi que les violences israéliennes, les déplacements de population et l'expansion des colonies illégales en Cisjordanie occupée compromettent les perspectives de paix et font planer le risque d'un « nettoyage ethnique ». « La violence, les déplacements de population et l'expansion des colonies par Israël en Cisjordanie occupée réduisent à néant la voie vers la paix et font planer le spectre d'un nettoyage ethnique », a déclaré Guterres lors de son discours devant la 81^e Assemblée générale des Nations unies à New York. « Nous ne pouvons pas laisser la solution à deux États disparaître sous nos yeux », a-t-il ajouté.

Guterres a souligné que la situation dévastatrice dans les territoires palestiniens occupés ne devait pas être reléguée au second plan dans un contexte de turbulences plus larges qui secouent le Moyen-Orient. Il a qualifié d'« abominables » les attaques menées par le Hamas le 7 octobre 2023, tout en soulignant qu'elles avaient été suivies d'« une offensive contre les Palestiniens à Gaza, avec une ampleur de tueries et de destructions sans précédent depuis que j'exerce les fonctions de secrétaire général ». Il a rappelé que la Cour internationale de Justice (CIJ) avait ordonné des mesures conservatoires juridiquement contraignantes dans l'affaire relative à l'application de la Convention sur le génocide dans la bande de Gaza.

Le chef de l'ONU a également évoqué un avis consultatif rendu par la Cour, soulignant que les Nations unies devaient être autorisées à exercer leurs mandats à Gaza et que leur personnel, ainsi que les travailleurs humanitaires, devaient être protégés. « Toutes les parties doivent respecter le droit international et les décisions de la Cour », a-t-il insisté. Évoquant la situation dans l'ensemble de la région, Guterres a déclaré que les conflits se multipliaient « en

cascade » au Moyen-Orient, tandis que les prétendus cessez-le-feu n'avaient représenté « guère plus qu'une diminution de l'intensité des combats », les civils continuant d'en payer le prix. « J'appelle les dirigeants présents dans cette enceinte à mettre pleinement à profit cette semaine de haut niveau pour favoriser la désescalade et le dialogue », a-t-il déclaré.

Guterres a exhorté la communauté internationale à envoyer un message clair : les combats doivent cesser, l'aide humanitaire doit pouvoir parvenir aux populations dans le besoin et les droits ainsi que les libertés de navigation doivent être pleinement rétablis conformément au droit international.

TRUMP S'ATTEND À UN ACCORD AVEC L'IRAN APRÈS LES ÉLECTIONS DE MI-MANDAT AMÉRICAINES
Trump a déclaré qu'il s'attendait à parvenir à un accord avec l'Iran après les élections de mi-mandat aux États-Unis, tout en avertissant qu'il était confronté à une « décision majeure » : poursuivre la voie d'un accord ou détruire la République islamique.

« J'ai une décision majeure à prendre : un accord sera-t-il conclu avec l'Iran, lui permettant de se reconstruire et de devenir un pays bien plus grand qu'il ne l'a jamais été auparavant ? Peut-être l'un des plus grands du Moyen-Orient, voire du monde. Ou dois-je anéantir la République islamique, et le faire rapidement, sans jamais lui donner la possibilité de tuer et de détruire à nouveau des populations et des pays ? », a déclaré Trump lors d'un discours devant l'Assemblée générale des Nations unies à New York.

Trump a affirmé penser qu'« un accord sera conclu juste après les élections », estimant que Téhéran attend de voir les résultats obtenus par les républicains lors des élections de mi-mandat prévues en



novembre. « Ce qu'ils ne comprennent pas, c'est que je ne suis pas candidat. Je l'ai déjà fait et j'ai remporté une victoire écrasante », a-t-il déclaré, ajoutant qu'il resterait en fonction pendant encore deux ans et demi et qu'il soutiendrait le Parti républicain lors des élections.

« Je n'ai accordé absolument aucune importance aux élections concernant l'Iran, et je ne leur en accorderai aucune. Cela ne me traverse même pas l'esprit. La seule chose qui compte, c'est que l'Iran n'aura jamais l'arme nucléaire », a-t-il poursuivi. Le président américain a de nouveau affirmé que les États-Unis avaient « anéanti » le programme nucléaire iranien, désormais, selon ses termes, enseveli « sous des montagnes de décombres ». « Après avoir donné à l'Iran toutes les chances de parvenir à un accord, j'ai agi afin de garantir que ni les États-Unis ni aucun autre pays n'aient jamais à faire face à un tel cauchemar », a-t-il déclaré.

TRUMP ANNONCE LA CONSTRUCTION DE DEUX GRANDES BASES MILITAIRES AMÉRICAINES AU GROENLAND

Le président américain Donald Trump a annoncé mardi que

Washington construirait deux grandes bases militaires au Groenland dans le cadre d'un nouvel accord avec le Danemark, affirmant devant l'Assemblée générale des Nations unies que celui-ci accordait aux États-Unis un « contrôle permanent » sur la sécurité du territoire arctique. « Nous allons immédiatement entamer le processus visant à développer une importante présence militaire dans les zones appropriées. Nous construirons deux très grandes bases militaires », a déclaré Trump lors de son discours devant l'Assemblée générale de l'ONU à New York. Le président américain a indiqué que l'accord conclu avec le Royaume du Danemark et le Groenland accordait aux États-Unis un « contrôle permanent sur la sécurité et tous les autres besoins » du territoire. Selon lui, cet accord donnera à Washington « toute latitude pour faire ce qui est nécessaire afin de défendre le continent américain, mais aussi l'Europe et d'autres régions ». « Aucun adversaire des États-Unis ne sera désormais autorisé à établir une présence militaire au Groenland ni à y réaliser des investissements sensibles sans notre autorisation écrite expresse », a-t-il affirmé.

R. I.

Post scriptum

Par : B. Khemis

Loi d'orientation agricole : Tebboune ordonne la fin de l'anarchie pour une production planifiée et maîtrisée

C'est un changement de paradigme que le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, vient d'ordonner. Lors de la réunion du Conseil des ministres qu'il a présidée dimanche, il a instruit le gouvernement de préparer une nouvelle loi d'orientation agricole plus efficace, prévoyant des mécanismes permettant d'affecter les superficies cultivées aux cultures annuelles en fonction des besoins nationaux. Une phrase simple, mais qui porte en elle une révolution silencieuse. Il s'agit de passer d'une agriculture subie, dépendante des aléas climatiques et des initiatives individuelles désordonnées, à une agriculture orientée, planifiée et pilotée. Une agriculture qui ne produit plus pour produire, mais qui produit ce dont le pays a besoin, quand il en a besoin, et dans les quantités nécessaires.

Chaque année, le même scénario se répète dans nos campagnes. Une saison, les agriculteurs, attirés par les prix élevés de la pomme de terre, de l'oignon ou de la tomate, se ruent tous sur la même culture. Résultat : une surproduction massive, un effondrement des prix au champ, des récoltes laissées à pourrir faute d'acheteurs, et des agriculteurs ruinés. La saison suivante, échaudés, ils délaissent cette même culture, provoquant une pénurie et une flambée des prix pour le consommateur. Cette anarchie productive est l'ennemi numéro un de la stabilité alimentaire. La future loi d'orienta-

tion agricole vise précisément à briser ce cycle infernal. En affectant les superficies cultivées en fonction des besoins, l'État pourra assurer une production équilibrée. Plus de surplus qui casse le marché, plus de pénurie qui affame le panier de la ménagère. C'est le principe d'une gestion intelligente de l'offre et de la demande. Cette planification permettra de dire, wilaya par wilaya : ici, on cultivera tant d'hectares de blé dur, là, tant d'hectares de pomme de terre de saison, ailleurs, tant d'hectares de cultures industrielles. C'est la condition sine qua non pour protéger le revenu de l'agriculteur et le pouvoir d'achat du citoyen.

Le second bénéfice majeur d'une agriculture orientée est la capacité à penser l'exportation. Aujourd'hui, l'Algérie produit par à-coups. Elle est capable de produire 12 millions de quintaux de tomates, mais sans planification des variétés destinées à l'export, sans calibrage et sans continuité, il est impossible de s'engager sur des contrats internationaux durables.

Avec une loi qui planifie les superficies pour les récoltes destinées à l'export, on pourra enfin réserver des zones spécifiques, avec des cahiers des charges précis, pour produire de la datte, de la pomme, de l'olive ou de la tomate industrielle aux normes internationales. On ne laissera plus l'export comme un reliquat de la consommation nationale, on en fera un objec-

tif de production à part entière.

Cette maîtrise de la production va de pair avec la maîtrise du stockage. Comment prévoir les besoins en chambres froides, en silos ou en capacités de transformation si on ne sait pas ce que l'on va produire ? En connaissant à l'avance les volumes par variété et par région, l'État et les opérateurs privés pourront préparer le stockage selon les besoins réels. On stockera ce qui doit être stocké pour réguler le marché, on transformera ce qui doit être transformé pour créer de la valeur ajoutée, et on exportera le reste. C'est toute une chaîne de valeur qui devient prévisible et rentable. Pour concrétiser cette vision, le président Tebboune a ordonné une série de mesures concrètes. D'abord, concernant la campagne moisson-battage 2025-2026, il a exigé l'élaboration d'un bulletin mensuel et a chargé les walis d'assurer un suivi rigoureux afin de déterminer les niveaux et volumes de production des différentes variétés de céréales, notamment le blé tendre et le blé dur. Fini les estimations approximatives, place aux données précises, wilaya par wilaya, parcelle par parcelle. Il a également insisté sur la numérisation immédiate du système de paiement des récoltes au niveau des agences régionales de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) et sur un travail en étroite collaboration avec l'Office national des statistiques

(ONS). Il s'agit de lutter contre toutes les formes de dérives, de spéculation et de détournement qui ont longtemps gangrené le secteur, et de revoir le rôle de l'OAIC et des instituts spécialisés pour moderniser leurs performances.

Enfin, et c'est peut-être le plus structurant, le chef de l'État a ordonné de lancer un programme national de cartographie et d'étude des sols, en coordination avec les laboratoires, pour déterminer et classer la nature des terres agricoles dans toutes les zones cultivées. On ne peut pas affecter les cultures au hasard. On doit savoir quel sol est fait pour quelle culture pour optimiser les rendements.

A cela s'ajoute une instruction stratégique : s'orienter vers l'utilisation des eaux usées dans l'irrigation pour en finir avec la mentalité de la dépendance totale aux précipitations, avec l'objectif de récupérer 60% des eaux usées. C'est la garantie que la planification ne sera pas remise en cause par une année de sécheresse.

Cette loi d'orientation agricole est bien plus qu'un texte juridique. C'est l'acte de naissance d'une agriculture algérienne moderne, souveraine et intelligente, capable de nourrir sa population, de protéger ses paysans et de s'imposer sur les marchés extérieurs.

B. KH.